



# Mille et une Sources

Bulletin de Liaison  
des Généalogistes de la Corrèze

10,00€ Bulletin trimestriel N° 160 juin 2026



# GÉNÉALOGIE EN CORRÈZE

Association Loi 1901 N°RNA : W191000550

## BUREAU :

<b>DENTRAYGUES</b>	Jean Louis	Président, administration générale
<b>LEFEBVRE</b>	Daniel	Vice-Président, référent numérique
<b>SARIC</b>	Denis	Trésorier, référent juridique
<b>VIGNERON</b>	Jacques	Trésorier adjoint
<b>CHABEAUDY</b>	Brigitte	Secrétaire, accueil Brive, gestion des adhérents
<b>LEFEBVRE</b>	Aline	Secrétaire, courrier Questions/ Réponses
<b>VERMEULEN</b>	Sylvie	Secrétaire, directrice de la publication « Mille et une sources »

## MEMBRES du CONSEIL d'ADMINISTRATION

<b>Janine BRUGIÈRE</b> <b>Henriette COSTE</b> : Membre d'Honneur <b>Michel Louis DEDENIS</b> : Bibliothèque <b>Marie Claude DUBUS</b> : Bibliothèque <b>Jacqueline DUSART</b> : Membre d'Honneur <b>Jean Pierre FAROUX</b> <b>Christian GALLO</b> : Recherches dans les TOM et à l'International, Accueil Généalogie Lubersac-Auvezère <b>Cécile GOMÈS</b>	<b>Michel GUITARD</b> : Accueil Ussel <b>Aline LEFEBVRE</b> : Responsable des Questions/ Réponses <b>Jean-Claude MAZOT</b> : Accueil Quercy-Généalogie <b>Danièle PAUTY</b> : Paléographie <b>Pierre PHILIPPOTEAU</b> <b>Christiane ROQUE</b> : Accueil Varetz-Généalogie <b>Marie ROUDNIANSKY</b> <b>Richard VARRIERAS</b>
---	--

## ADHESIONS ET CONDITIONS D'ABONNEMENTS

	<b>Tarif</b>
Adhésion annuelle <b>sans abonnement</b> à la revue « Mille et une Sources »	20 €
Adhésion annuelle avec <b>abonnement numérique PDF</b> à la revue « Mille et une Sources » (4 revues/an)	25 €
Adhésion annuelle <b>avec abonnement papier</b> à la revue « Mille et une Sources » (4 revues/an)	40 €
Abonnement à la revue papier « Mille et une Sources », <b>sans adhésion</b> (4 revues/an)	34 €
Achat d'un numéro isolé de la revue	10 €

Règlement par chèque libellé à l'ordre de : « Généalogie en Corrèze »

Adresse : Maison des Associations, Boîte n° 23, 11 place Jean-Marie Dauzier 19100 BRIVE

ou

Par virement : (IBAN) FR76 1680 6099 3929 9878 8100 193

### Siège social et correspondances postales :

Maison des Associations - 11 Place Jean Marie Dauzier, boîte 23  
19100 Brive

Contacts, Accueil, Bibliothèque, Secrétariat, Archives : 122 rue Pierre Chaumeil – 19100 Brive

Tél : 05 55 24 16 93 Courriel : [genealogie-en-corrèze@orange.fr](mailto:genealogie-en-corrèze@orange.fr) Site internet : [www.genealogieencorrèze.eu](http://www.genealogieencorrèze.eu)

Association reconnue d'Intérêt Général RI-2014-621

Direction Générale des Finances Publiques DDFPDC-Tulle le 23 mai 2014

N°0327 G 89535 de la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse

N° RNA : W 191000550 N° SIRET : 495 138 927 00019

Bulletin trimestriel N° 160, achevé d'imprimer en juin 2026 :

Maugein Imprimeurs

38 avenue Marie et Pierre Curie 19360 Malemort sur Corrèze

Dépôt légal 2<sup>ème</sup> trimestre 2026

Directrice de Publication : Sylvie VERMEULEN

Comité de rédaction : Jean Louis DENTRAYGUES, Marie Claude DUBUS, Danièle PAUTY, Sylvie VERMEULEN

Comité de lecture : Janine BRUGIERE, Jean Louis DENTRAYGUES, Marie Claude DUBUS, Jean Pierre FAROUX,

Christian GALLO, Pierre PHILIPPOTEAU, Sylvie VERMEULEN

ISSN : 1155.0783

# Sommaire

Ce bulletin N°160 présente plusieurs thèmes : vous y trouverez un petit clin d'œil musical, une monographie de la commune de Forgès ainsi qu'une exception corrézienne, des actualités... et également des informations généalogiques variées. Bonne lecture !

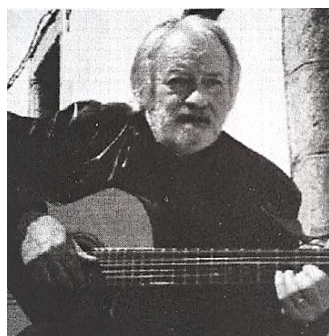
<b>Présentation de l'association</b>			<b>p.2</b>
<b>Sommaire</b>			<b>p.3</b>
<b>Aides proposées pour vos recherches</b>			<b>p.4</b>
<b>Actualités :</b>			
<b>Nos lecteurs nous écrivent :</b>			
• Précisions au sujet de l'article « Le radeau de la Méduse		C. Grimaldos	p.6
• La Psycho généalogie		P. Bresson	p.7
• Départ de J. Berlière		JL Denraygues	p.10
<b>Pourquoi aller aux Archives Départementales</b>		J.N. Atelier Varetz Généalogie	p.11
<b>Petit clin d'œil musical :</b>			
• Migration d'un scieur de long de Haute Corrèze : Charles Maffrand		J. Dusart	p.14
• Lo cocut chanta mia		D. Ouvrard	p.17
• Le loup dans le chant traditionnel limousin		D. Ouvrard	p.21
<b>Forgès</b>			
• Monographie : La commune de Forgès Chapitre 1		P. Dumoulin	p.24
• A Forgès : Une exception corrézienne		D. Delmas-Chapapria	p.33
<b>Quiz paléo</b>		D. Pauty	p.35
<b>Nouveaux adhérents</b>			p.35
<b>Des corréziens au bain de Toulon Chapitre 1</b>		C. Célièrier	p.36
<b>Quand le marié avait 14 ans</b>		J. Plantard	p.42
<b>Un blason ? Pourquoi pas le vôtre ?</b>		J. Vigneron	p.44
<b>Vos questions, nos réponses</b>			p.47
<b>NOS PUBLICATIONS :</b>			
<b>Recueil des blasons des communes de la Corrèze et de la partie lotoise de la Vicomté de Turenne</b>		J. Vigneron	p.49
<b>Formulaire de questions</b>			p.50
<b>Nos partenaires, Plan d'accès au local de l'Association</b>			p.51
<b>4<sup>ème</sup> de Couverture : Malemort sur Corrèze</b>		J. Vigneron	p.52

QR code : site de l'association



## Jean Alambre

Jean Alambre s'est éteint le 3 mai dernier, à quelques jours de son 80ème anniversaire.



Auteur, compositeur, interprète et écrivain, un « troubadour Corrèzien des temps modernes » comme l'a bien résumé le journal « La Montagne » dans son hommage. C'était pour nous et pour l'état civil Jean Louis Fabry, l'un de nos plus fidèles adhérents. Né au pied de la butte Montmartre, il a très vite su apprécier les Monédières de ses ancêtres.

Nous avons à plusieurs reprises admiré toutes les facettes de ses talents lors de nos AG d'avant Covid. Notre bibliothèque compte plusieurs de ses ouvrages. Nos lecteurs pourront retrouver sa biographie et la liste de ses œuvres sur son site : [jean-alambre.com](http://jean-alambre.com), sur wikipédia, sur sa page facebook...ou tout simplement en tapant « Jean Alambre » dans un moteur de recherche.

Sincères condoléances à sa famille et ses amis.

# Aides proposées pour vos recherches :

## GénéActes



La base **GénéActes** se présente sous la forme :

- D'un **CD** disponible au prix de 50 € à l'ordre de Généalogie en Corrèze au siège de l'association. L'envoi du CD est accompagné d'une notice d'installation. À la fin de la première étape d'installation, vous aurez à nous demander la clé d'activation spécifique à chaque ordinateur.
- En **téléchargement**, au prix de 40 €, la démarche d'activation est la même que pour le CD.

Les recherches peuvent être effectuées à partir : Du nom de famille et du nom d'une ville, des patronymes d'un couple, des enfants d'un couple, des « cousinsages » à partir d'un fichier Gedcom, de la proximité d'un lieu, de la localisation d'un nom....

Les recherches abouties, il sera alors possible : De visualiser les actes trouvés, de rechercher les ascendants ou descendants d'une personne présente sur un acte sélectionné, de rechercher tous les actes d'une personne présente sur un acte sélectionné, d'effectuer des recherches directement sur internet

## La Bibliothèque de Généalogie en Corrèze

La bibliothèque, dans les locaux de l'association, compte plus de 700 ouvrages, pratiquement tous sont mis à disposition pour consultation et emprunt. Les sujets sont variés : on y traite de généalogie bien sûr, mais aussi d'histoire, de guerres... de révolutions, de la Corrèze, de ses villes et villages, de Brive, de la vie quotidienne et des coutumes d'autrefois, de Religion, de paroisses et monuments, de métiers, de quelques affaires policières (qui vous tiendront en haleine!), d'héraldique, de paléographie, de biographies et de romans ...Une liste énumère, sur le site de l'association, tous ces volumes, et un recueil, sur place au local, reprenant tous les titres classés par thèmes, faciliteront votre recherche. Vous pourrez consulter également les anciens bulletins de Généalogie en Corrèze ainsi que des publications de diverses associations (voir p.3)

## La Base GénéaBank

Nous disposons d'un stock de "points" qui vous autorisent à consulter cette base gratuitement. Elle est riche de : PLUS DE 106 MILLIONS D'ACTES DISPONIBLES. Pour connaître le fonctionnement ou pour tout autre renseignement, veuillez appeler le 06 70 32 77 88 ou envoyer un courriel à : [pierre.geneabank@orange.fr](mailto:pierre.geneabank@orange.fr)

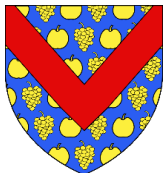


## Recherches dans les TOM et à l'International

Je suis toujours disponible et dans la limite des moyens de vous aider à progresser dans vos recherches

Contact : [genealogie-en-correze@orange.fr](mailto:genealogie-en-correze@orange.fr)

« à l'attention de **Christian Gallo** »



## Héraldique, Blasonnement, Armoiries...

**Jacques Vigneron**, que vous retrouverez au fil des pages de nos prochains bulletins, peut vous aider à chercher, dessiner, comprendre et créer des blasons et armoiries.

Contact : [genealogie-en-correze@orange.fr](mailto:genealogie-en-correze@orange.fr) « à l'attention de Jacques Vigneron » ou [jacques.blasons@orange.fr](mailto:jacques.blasons@orange.fr)

## Ateliers Paléographie

**BRIVE, Danièle Pauty** : Prochains ateliers : 9 octobre, 6 novembre, 4 décembre 2026, 122 rue Pierre Chaumeil de 14h30 à 16h30.

**VARETZ, Christiane Roque** :

Les 1<sup>ers</sup> samedis de chaque mois de 14h30 à 15h30, suivi de l'aide à la recherche de 14h30 à 17h, et les 3<sup>èmes</sup> samedis de chaque mois de 14h30 à 17h : Aide à la recherche au Foyer Culturel, 4 avenue du 19 mars 1962.

Toutes ces informations sont à retrouver sur le site : <http://genealogieencorreze.eu> Rubrique : « Paléographie »

## Points Rencontres

<b><u>BRIVE</u></b>	Accueil : 1 <sup>ère</sup> étage, salle 103, 122 rue Pierre Chaumeil Courriel : <a href="mailto:genealogie-en-correze@orange.fr">genealogie-en-correze@orange.fr</a> Téléphone : 05 55 24 16 93 Permanences d'accueil de 14h à 17h chaque mardi et jeudi. Atelier Paléographie : <b>Danièle Pauty</b>
<b><u>VARETZ</u></b>	Accueil : Foyer Culturel, 4 Avenue du 19 mars 1962 Contact : <b>Christiane Roque</b> Courriel : <a href="mailto:chris.roque@orange.fr">chris.roque@orange.fr</a> Téléphone : 06 08 94 14 88 Atelier paléographie : <b>Christiane Roque</b>
<b><u>LUBERSAC</u></b>	Accueil : Mairie de Lubersac, salle du Conseil de la mairie de Lubersac, 1 <sup>er</sup> étage. Horaires : de 14h à 17h : 14 septembre, 12 octobre, 16 novembre, 14 décembre 2026. Contact : <b>Christian Gallo</b> Courriel : <a href="mailto:chrisgallo@sfr.fr">chrisgallo@sfr.fr</a> Téléphone : 06 11 71 86 40
<b><u>USSEL</u></b>	Accueil : Salle des Associations, Place Verdun. Prochaines rencontres : le dernier vendredi de chaque mois de 10 h à 12h et de 14h à 17h, et après-midi d'initiation le 2 <sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 17h. Contact : <b>Michel Guitard</b> Téléphone : 07 71 20 19 59
<b><u>BALADOU</u></b>	Accueil : Salle de la mairie, le 1 <sup>er</sup> vendredi de chaque mois à 15h, reprise en septembre. Contact : <b>Jean Claude Mazot</b> Courriel : <a href="mailto:jc.mazot@orange.fr">jc.mazot@orange.fr</a> Téléphone : 05 65 37 39 28 06 87 69 36 59
<b><u>BIARS SUR CÈRE</u></b>	Accueil : au Centre Culturel. Reprise en septembre. Prochaines rencontres : Contacter <b>Jean Claude Mazot</b> Courriel : <a href="mailto:jc.mazot@orange.fr">jc.mazot@orange.fr</a> Téléphone : 05 65 37 39 28 06 87 69 36 59

## Nouveautés dans la bibliothèque : Avril- Mai-Juin 2026

**Paroles de nos anciens** : Les gagne-misère de 1920 à 1960, la vie quotidienne dans nos campagnes, Gérard Boutet (L480)

**La vie quotidienne en Périgord au temps de Jacquou le croquant**, Gérard Fayolle (L481)

**Les maîtres gabariers de l'impétueuse Dordogne** de Pierre Anglars (L482)

**La Haute Dordogne avant les barrages, cavernes et sites en Périgord** de Pierre Vidal (L483)

**Histoire de Lisle (Dordogne)**, Abbé Farnier (L484)

**La folie de Maurice B**, François Vigouroux (L485)

**Le secret de famille, histoires vraies secret de filiation**, François Vigouroux (L486)

**Millau histoire et secrets oubliés**, Association des Amis du Musée de Millau (L488)

**Nouveau guide du Périgord Quercy**, Jean-Luc Aubarbier, Michel Binet, Guy Mandon (L489)

**Retrouver ses ancêtres italiens**, Nathalie Vedovotto L490

**Pages d'histoire du bas-Rouergue** : Aliénor femme libre 900 ans avant Me too, hommage à deux poilus (annuel 2025) (L324)

BULLETINS d'ASSOCIATIONS AMIES :

Racines 2025 Alvinac les Eaux, La rue de Rocamadour n°143

Généalogie Magazine :

- l'ascendance des maires de Marseille n°419-420
- Avril-Mai 2026 Dossier La Ruée vers L'or n°421-422

A moi l'Auvergne ! Beaumont au XIX<sup>ème</sup> siècle. Les Boutarel à Pongibaud, la guillotine de Saint Flour n°195

La Revue Française de Généalogie :

- mener des recherches descendantes, légion d'honneur et un nouveau site internet n°281
- Tout savoir sur les matricules militaires. Presse ancienne. n°282
- rechercher à partir d'une immatriculation automobile. Coulisse : les assureurs font de la généalogie n°283

G.G.R.N Flandres-Hainaut-Artois : Les Lemesre, la Seigneurie de Frémicourt.

Provence-Généalogie : La vie d'autrefois, l'histoire de la famille de Faucon n°219

Généalogie Rail : Histoire du réseau breton, un employé de la SNCF titulaire de la médaille des Justes Lhuillier n°163

Racines Haut-Marnaises : Les sabotiers de la forêt de Clefmont (1<sup>ère</sup> partie), la maison Dieu de Clefmont et ses chirurgiens n°137

# Actualités

## Manifestations à venir

- Christian Gallo nous représentera le **31 octobre 2026 au forum du CGHML** (voir coordonnées ci-dessous) ; et également au Forum de **BOE, Lot et Garonne, le 14 novembre 2026**.
- **Le Forum des Associations** de Brive se tiendra le dimanche **13 septembre 2026** à l'Espace des Trois Provinces.
- La 44ème **Foire du livre de Brive** se tiendra du **6 au 8 novembre 2026**.

### A ne pas manquer !

\***Le CGHML** Cercle de généalogie et d'histoire des Marchois et Limousins, 54 Rue Pierre et Marie Curie, 87000 Limoges, 05 55 33 43 12, ouvre son local au public tous les mercredis de 15 heures à 18 heures et le 3ème samedi du mois de 15 heures à 18 heures.

\***La Société des amis du Musée Labenche** propose des conférences gratuites, *dans la limite des places disponibles*, se renseigner sur le site <http://www.museelabenche.fr/mediation/les-conferences-du-musee> (Salle des Conférences, Musée Labenche, 26 bis boulevard Jules-Ferry, 19100 BRIVE).

- **Samedi 19 septembre à 14h30 : Pol Chambost, figure incontournable de la céramique française au 20e siècle**, par Philippe Chambost
- **Samedi 10 octobre à 14h30 : Trésors baroques de Brive**, par Olivier Geneste
- **Samedi 21 novembre à 14h30 : Le maréchal Guillaume Brune**, par Marc Oudinot
- **Samedi 5 décembre à 14h30 : Arts de la table (titre provisoire)**, par Bérengère Mazurie

\***La Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze** propose des conférences au musée Labenche, Brive, les derniers mardis de chaque mois à 14h30 :

- **Mardi 30 juin** : Christine Dardauid, archéologue, détaillera « Les représentations de l'ours »
- **Mardi 29 septembre** : Michel Lorblanchet, chercheur au CNRS, présentera « **Les grottes ornées de la Corrèze et du Quercy.** »
- **Mardi 27 octobre** : Jean-Paul Serre, responsable de la Maison du patrimoine de Nespouls, nous racontera « **Nespouls d'une guerre à l'autre.** »
- **Mardi 24 novembre** : Marcelle Barry de Queyssac-les-Vignes, retracera la vie de son grand-oncle, aumônier dans les tranchées « **Louis Durand, un prêtre en enfer** »

**Les Archives Départementales de la Corrèze** organisent, le 26 juin, le vernissage de l'exposition « Sapeurs-Pompiers de la Corrèze ». Cette exposition se tiendra jusqu'au 31 décembre 2026, à la salle des expositions des Archives Départementales, 4 rue du Touron, 19100 Tulle (Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 16h30).

## Nos lecteurs nous écrivent

Monsieur Grimaldos, un de nos adhérents, nous a contacté pour rectifier des informations dans l'article consacré au naufrage de la frégate "La Méduse" et la Corrèze, page 23 à 26 du bulletin N° 159.

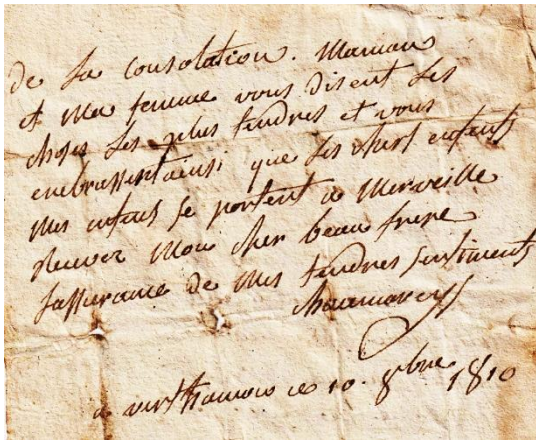
Effectivement, le naufrage a eu lieu le **2 juillet 1816**, veuillez nous excuser, il s'agit d'une erreur de frappe, l'article envoyé notait effectivement cette date.

Le portrait cité dans l'article apparaît sur plusieurs sites, dont Généanet, afin de lever toute ambiguïté, il est donc préférable de ne garder que celui-ci :

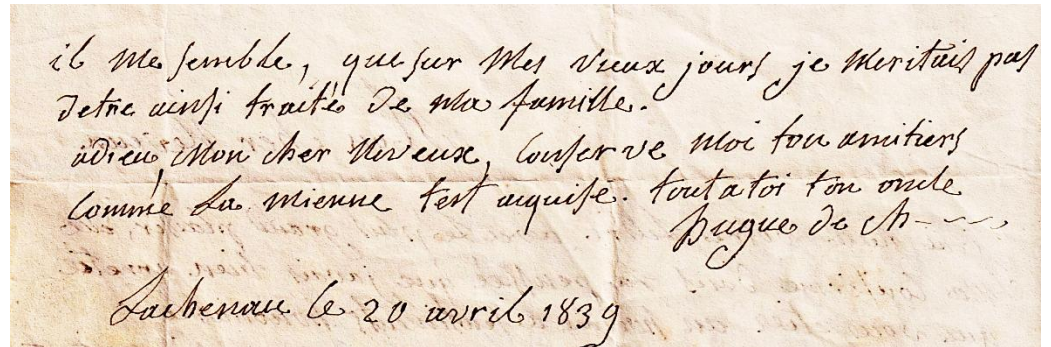
UN MARIN LIMOUSIN, HUGUES DUROY DE CHAUMAREYS 141



Fig. 1. — Portrait inédit de Hugues Duroy de Chaumareys. Peint conservé par la famille Bouquet (cf. de Fontenay).



M. Grimaldos a enrichi cet article de deux autographes d'Hughes de Chaumareys, l'un de 1810 (lettre à son beau-frère Jacques Seignole) et l'autre de 1839 (lettre à son neveu Pierre Seignole) Nous l'en remercions vivement.



\*\*\*\*\*

M. Bresson, adhérent de notre association, nous a fait part de son point de vue sur la psycho-généalogie. Vous trouverez dans cet article les détails de son analyse :

## La psychogénéalogie, entre récit symbolique et absence de validation scientifique

*La psychogénéalogie, apparue à la fin du XXe siècle, est une approche thérapeutique qui cherche à comprendre l'influence inconsciente de l'histoire familiale sur la vie psychique, émotionnelle et parfois physique des individus. Elle repose sur l'idée que les traumatismes, secrets et événements non résolus vécus par les ancêtres se transmettraient de génération en génération, influençant les comportements, les choix de vie, les échecs ou même certaines maladies.*

La fondatrice de cette approche, Anne Ancelin Schützenberger, défend l'idée que chaque individu serait un maillon d'une chaîne transgénérationnelle, parfois contraint de « payer les dettes » du passé familial. Cette transmission inconsciente se manifesterait notamment par des répétitions de situations (échecs, accidents, maladies), souvent à des dates ou âges récurrents (syndrome d'anniversaire), des rôles imposés inconsciemment (enfant de remplacement, loyautés familiales) et amène à interpréter des troubles psychiques ou somatiques comme l'expression de conflits hérités de nos aïeux.

La psycho-généalogie s'appuie sur quelques concepts théoriques tels que les **cryptes et fantômes** (des événements trop douloureux pour être intégrés, enfouis dans l'inconscient familial et ressurgissant chez les descendants), la **loyauté familiale inconsciente** (une fidélité invisible poussant certains individus à réparer symboliquement et inconsciemment des injustices passées) et les **malédiction familiales** (répétitions de décès, d'accidents ou d'échecs à des âges précis).

### Méthodes et outils

L'outil principal de la psycho-généalogie est le **génosociogramme**, une version enrichie de l'arbre généalogique intégrant les liens familiaux, et les événements marquants (naissances, décès, maladies, professions, lieux, prénoms,

dates importantes...)<sup>1</sup>. L'objectif est de repérer, à travers le ressenti du consultant, plus que par la véracité historique des faits, des répétitions ou coïncidences supposées révélatrices de transmissions inconscientes. Différents outils seront utilisés à cette fin tels que l'atome social, figurant les relations affectives significatives autour du consultant et la ligne du temps, retraçant les événements marquants de la vie personnelle et familiale. Une attention particulière est portée à l'analyse symbolique des prénoms, dates, professions, lieux, objets familiaux, et même des mots employés par le consultant, parfois à travers la « langue des oiseaux », un jeu entre sonorités et sens caché des mots.

Parmi les diagnostics phares figurent le **syndrome d'anniversaire**, où des symptômes apparaissent à des dates liées à des traumatismes familiaux et le **syndrome du gisant** ou **enfant de remplacement**, désignant un descendant symboliquement investi du rôle d'un défunt.

La psycho-généalogie considère la maladie comme l'expression d'un conflit psychique, à décrypter pour s'en libérer. Pour cela, des actes symboliques sont proposés, comme le psychodrame (mise en scène d'événements familiaux) ou des rituels de réparation (vente d'un objet, rituel funéraire, etc.), censés permettre au consultant de se libérer du fardeau familial.

## Histoire et diffusion

Anne Ancelin Schützenberger, formée à la psychologie sociale, au psychodrame et à la psychanalyse auprès de Françoise Dolto, développe la psycho-généalogie en dehors du cadre académique. Son ouvrage de 1993 *Aïe, mes aïeux !* popularise largement cette approche en France et à l'international.

Elle s'inspire de la psychanalyse freudienne et jungienne (inconscient collectif, symbolique, synchronicité), mais aussi de traditions spirituelles et culturelles, affirmant que les traumatismes pourraient se transmettre sur des siècles. Toutefois, cette diffusion se fait surtout dans le grand public, via des livres, conférences et formations non universitaires, et non par des publications scientifiques validées par les pairs.

## La psycho-généalogie à l'aune de l'esprit critique

Existe-t-il une transmission inconsciente des traumatismes à travers les générations ? Si oui, la psycho-généalogie permet-elle un diagnostic fiable de cette transmission et cette pratique peut-elle réellement interrompre les cycles de répétition transgénérationnelles ?

### 1. Une approche essentiellement psychanalytique

Jusqu'aux années 2010, la psycho-généalogie expliquait la transmission des traumatismes par une « communication d'inconscient à inconscient », postulant l'existence d'un « autre en nous » transgénérationnel, sorte d'entité psychique autonome, concept tout à fait différent de ceux de la psychologie scientifique qui parle de comportements et pensées inconscientes, c'est-à-dire d'états non conscients de l'individu.

La psycho-généalogie se présente souvent comme une prolongation ou une renaissance de la psychanalyse, s'appuyant sur des références à Freud, Jung ou Dolto. Toutefois, la présence de symboles, de coïncidences et d'autorités théoriques ne constitue pas une preuve scientifique. Seules des études comparatives rigoureuses, reproductibles et contrôlées peuvent valider une hypothèse.

### 2. L'étude de référence souvent invoquée : Hilgard et Newman (1961)

Anne Ancelin Schützenberger s'est appuyée principalement sur des observations cliniques personnelles, sans études statistiques. Ce n'est qu'ultérieurement qu'elle s'est référée aux travaux de la psychiatre Joséphine Hilgard, concernant le **syndrome d'anniversaire**. Ces études portaient sur des personnes schizophrènes ayant perdu un parent dans l'enfance et devenues elles-mêmes parents avant leur première hospitalisation psychiatrique. Toutefois, ces études présentent plusieurs limites majeures (échantillons réduits, absence de résultats chiffrés dans certaines publications, critères modifiés après coup) qui ne permettent pas d'en tirer des conclusions probantes.

De plus, aucune de ces études n'a été répliquée, ce qui est pourtant essentiel en science pour valider un résultat. Malgré cela, leurs conclusions sont souvent généralisées à tort à d'autres situations ou pathologies, sans preuve solide.

### 3. Observations cliniques

Des praticiens comme Monique Bydlowski rapportent des coïncidences troublantes entre dates d'accouchement et deuils familiaux, mais là encore, aucune étude statistique rigoureuse n'a été menée. Ce type

---

<sup>1</sup> Comme tout bon généalogiste, cherchant, au-delà de la sécheresse des registres, des indices sur l'histoire de ses ancêtres

d'observation rappelle le mythe des accouchements plus fréquents lors de la pleine lune, démenti par l'analyse des statistiques de naissances. Seules des observations méthodiques sur de grands échantillons, excluant les biais cognitifs, permettent de valider ou non ces intuitions. En l'absence de méthode scientifique, ces coïncidences éventuelles ne peuvent être distinguées du hasard.

#### 4. L'usage détourné d'outils thérapeutiques

La psycho généalogie utilise des outils empruntés à d'autres pratiques, comme le génogramme (issu de la thérapie systémique). Toutefois, leur utilisation dans ce contexte s'éloigne de leur vocation initiale, en y ajoutant une dimension symbolique ou mystique. Le génogramme, par exemple, est conçu pour servir de support à l'expression des problématiques familiales sur un petit nombre de générations, non pour révéler des secrets ou établir des correspondances entre générations éloignées parfois de plusieurs siècles.

*Le corpus théorique des thérapies transgénérationnelles ne se trouve pas dans des publications scientifiques, mais dans des ouvrages destinés au grand public ou des revues promouvant la psychanalyse et d'autres approches non validées. Les auteurs se basent sur des cas observés, sans études publiées dans des revues scientifiques à comité de lecture. Aucune preuve n'existe que ces thérapies aient des effets spécifiques sur la santé mentale ou physique, au-delà de l'effet contextuel lié à l'écoute ou à la dynamique de groupe.*

#### L'épigénétique : la justification ultime ?

L'épigénétique est la discipline scientifique qui étudie les modifications de l'expression des gènes sans modification de l'ADN. Ainsi, certaines expériences animales ont montré que des modifications induites par l'environnement (stress, alimentation) peuvent être transmises sur une à trois générations. Depuis les années 2010, l'épigénétique est fréquemment mobilisée pour légitimer la psycho généalogie, mais son utilisation dans le discours psycho généalogique est souvent abusive, conjointement associée à des notions comme la mémoire cellulaire et le microchimérisme. Anne Ancelin Schützenberger elle-même restait en 2011 sur une position traditionnellement psychanalytique en affirmant que la transmission se faisait « par l'esprit et non par les gènes ».

Chez l'humain, la transmission épigénétique **transgénérationnelle** est limitée par des mécanismes biologiques de « remise à zéro » des marques épigénétiques lors de la formation des gamètes et du développement embryonnaire. Les rares cas observés relèvent d'une transmission **intergénérationnelle** (deux générations successives), et non transgénérationnelle.

Les études humaines souvent citées (portant sur les traumatismes des descendants de survivants de la Shoah, certaines pathologies observées chez les enfants et petits-enfants de femmes enceintes ayant vécu la famine ou les liens entre la nutrition des grands-parents et la santé des petits-enfants de certaines micro-populations en Suède) ne montrent que des corrélations, fragiles, ne permettant pas d'établir un lien causal. De plus, des explications culturelles ou psychologiques expliquent les effets observés de manière plus plausible et plus simple que par l'épigénétique.

Des figures du développement personnel, comme Natacha Calestrémé, ont popularisé l'idée que les traumatismes seraient « gravés dans notre génome » et que des rituels ou protocoles pourraient libérer les descendants. Ces affirmations, relayées dans les médias, ont suscité des réactions critiques, notamment lorsqu'elles établissent des liens non prouvés entre des maladies (comme l'endométriose) et des souffrances ancestrales. La confusion entre hypothèses, croyances et faits scientifiques est ainsi malheureusement largement entretenue dans le débat public.

#### **En conclusion : entre narration symbolique et absence de validation scientifique, la psycho généalogie relève des pseudo sciences**

*La psycho généalogie s'appuie sur des concepts séduisants et une narration symbolique puissante, qui répondent à un besoin de sens et d'explication des difficultés individuelles. Cependant, elle souffre d'un manque total de validation scientifique :*

- Les études citées sont méthodologiquement faibles et non répliquées.
- Les outils utilisés sont détournés de leur usage initial et intégrés dans un récit symbolique.
- L'efficacité réelle de la psycho généalogie n'est pas démontrée, au-delà de l'effet contextuel ou de la dynamique de groupe.
- L'appel à l'épigénétique, souvent mal comprise ou instrumentalisée, ne suffit pas à légitimer la psycho généalogie comme une pratique thérapeutique fondée scientifiquement.

**Les débats de société actuels montrent la nécessité de distinguer croyances, hypothèses et faits établis, particulièrement lorsqu'il s'agit d'accompagner des personnes en souffrance ou de proposer des pistes thérapeutiques. De ce point de vue, la psycho-généalogie n'est pas une thérapie sans danger, ni risque de déviance :**

- La psycho-généalogie peut être perçue comme déterministe, suggérant que les individus sont prisonniers de leur héritage familial. Cela peut minimiser l'importance de l'autonomie personnelle et de la capacité à changer et à se libérer des schémas du passé.
- En se concentrant principalement sur l'histoire familiale, la psycho-généalogie peut négliger d'autres facteurs importants influençant le comportement et la santé mentale, tels que les influences sociales, culturelles et environnementales.
- L'approche peut être complexe et nécessiter l'intervention de thérapeutes spécialisés, ce qui ouvre la porte à la marchandisation. De plus, même si la plupart des psychogénéalogistes sont sincères et bienveillants dans leur démarche, l'exploration des dynamiques familiales peut être émotionnellement éprouvante pour des personnes fragiles les exposant à des risques d'emprise ou à des dérives sectaires.

**Jean Pierre Bresson**

**\*\*\*\*\***

## **Justine Berliere**

Directrice des Archives Départementales de la Corrèze depuis février 2012, Justine Berlière a quitté ses fonctions à Tulle et rejoint son nouveau poste aux Archives Départementales de Saône et Loire, à Macon, le 1<sup>er</sup> juin dernier.

Nous garderons un excellent souvenir de son séjour dans notre département, de sa personnalité sympathique, sa disponibilité et de son écoute réactive.



Mme Berliere nous a fait l'honneur de participer à notre AG de mars 2025, elle a alors présenté son service depuis sa création et commencé à dévoiler les changements alors imminents.

*(Photo : AG 2025)*

Pendant ces 12 années sous sa Direction, les Archives Départementales ont connu d'importantes évolutions informatiques pour la mise à disposition de documents de plus en plus nombreux, à la grande satisfaction des chercheurs.

Le point d'orgue de cette modernisation a été la mise en service tant attendue du nouveau site internet.

A l'occasion d'un message d'au revoir, elle nous avouait avoir un petit pincement au cœur à quitter l'ambiance du Touron et la Corrèze mais sur le plan personnel, elle retrouvera les sources généalogiques de sa branche paternelle.

Nous lui souhaitons une rapide adaptation et belle réussite dans ce nouveau challenge.

Son remplacement est prévu dès le 1<sup>er</sup> juillet.

**Jean Louis Dentraygues**



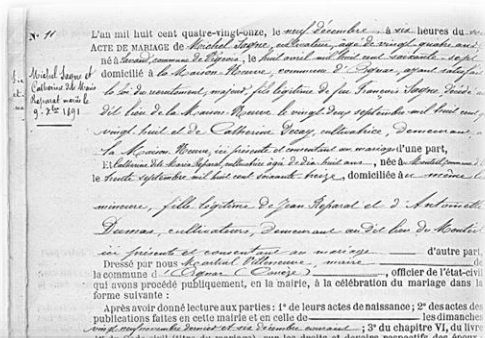
# Pourquoi aller aux Archives départementales ?

Si la généalogie se fait aujourd'hui facilement depuis un ordinateur grâce aux sites internet des archives départementales sur lesquels on peut consulter de nombreuses ressources, se rendre aux archives départementales reste toutefois un incontournable. Mais pourquoi donc ?

Découvrir d'autres ressources !

**Les archives notariales** constituent une source importante pour reconstituer l'histoire d'un ancêtre, d'une famille... connaître leurs lieux de vie, des événements marquants...

**Exploiter un acte de mariage** : il contient parfois des mentions de contrat de mariage précisant la date, le nom du notaire et le lieu de son étude. Ces détails vont donner de nouvelles pistes pour des recherches complémentaires sur notre ancêtre (ou d'autres membres de sa famille). Ainsi par **rebonds successifs** nous allons reconstruire et compléter notre histoire familiale.

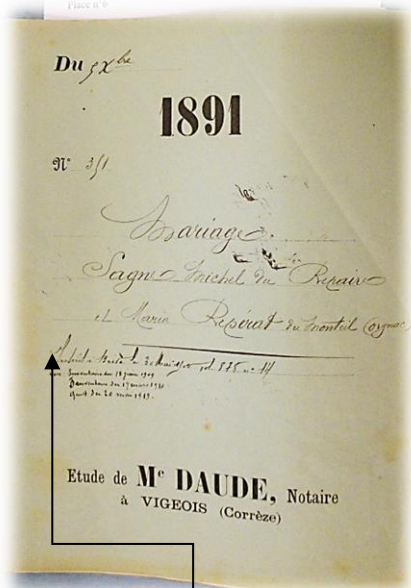
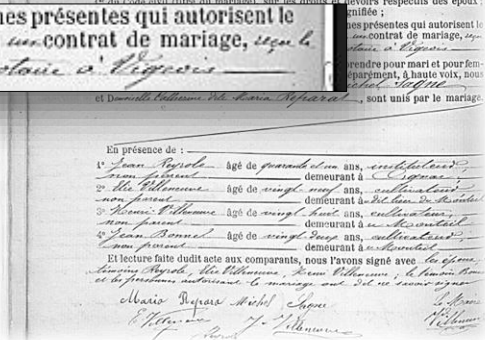


Après avoir interpellé les futurs époux et les personnes présentes qui autorisent le mariage, lesquels nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage, reçu le cinq décembre courant par Maître Daude notaire à Vigeois.

Michel S. et Catherine Maria R. se sont mariés le 09/12/1891 à Orgnac-sur-Vézère (19).

« ...Il a été fait un contrat de mariage, reçu le cinq décembre courant par Maître Daude notaire à Vigeois. »

AD 19 : E 15304



Extraits du contrat :

articles 1 et 2 : ...régime de la communauté réduite aux acquêts...

Article 4 : ...cohabitation... avec les parents de Catherine Maria R, et

- Marie Amélie R., sœur de Catherine Maria R. née en 1883 (elle se mariera en 1900)
- Léon Étienne R., son frère, née en 1887
- et Marie R. (4<sup>ème</sup> enfant des époux R.) qui naîtra en 1893.

Article quatrième.

Les époux R. : « s'obligent de loger, nourrir, entretenir des toiles et des étoffes... éclairer, blanchir, chauffer et soigner tant en maladie qu'en santé les futurs époux et les enfants à naître du mariage projeté, de plus, ils paieront au futur une somme annuelle de 60 francs\*... »

« ...conditions :... que les futurs époux devront les aider de tout leur pouvoir dans la culture de leur bien et dans la tenu de leur ménage... »

... pendant tout le temps que durera la cohabitation. »

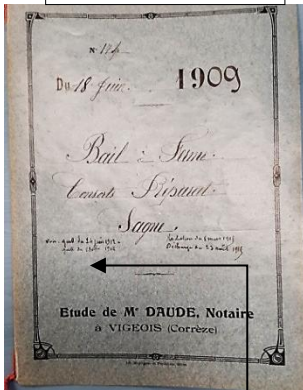
## 1<sup>er</sup> rebond : annotations sur la couverture du contrat de mariage...

voir : Inventaire du 18 juin 1909  
Darsentaine du 17 mars 1910  
Quittance du 20 mai 1919.

- Inventaire du 18 juin 1909
- Inventaire du 17 mars 1910
- Quittance du 20 mai 1919

## Retour aux AD

AD 19 : E 18164



### 18 juin 1909 : il y a bien un inventaire. MAIS...

Le 17 mai 1909 : Jean R., père de Catherine Maria R., décède.

L'inventaire est en fait un Bail à Ferme entre Antoinette D. Veuve Jean R. (mère de Catherine Maria R.) et Michel S. son gendre.

Bail 3.6.9. avec droit de résilier...

« Ce bail est fait aux clauses, charges et conditions suivantes :

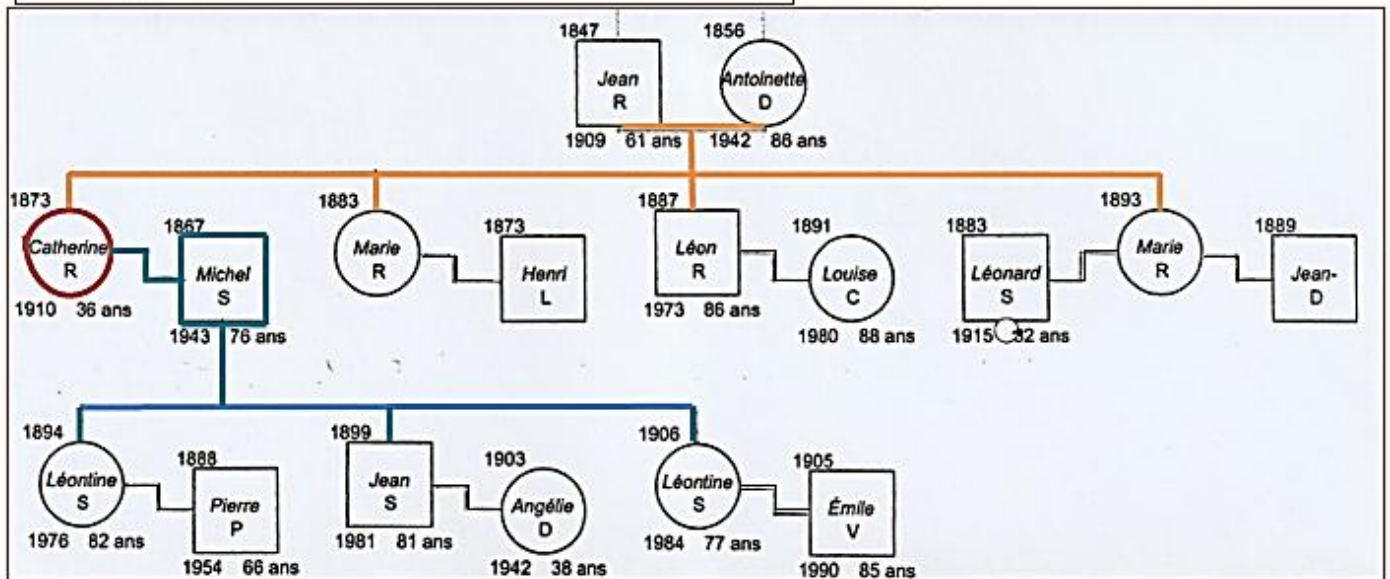
.....  
*Se Chacune des parties se réserve le droit de résilier le présent bail à l'expiration de chaque période de trois ans mais celle qui voudra user de ce droit devra prévenir les autres parties trois mois avant l'expiration de la période triennale en cours par simple avis verbal donné en présence de deux témoins, les comparants déclareront, dès à présent, accepter pour valable un congé ainsi donné. »*

Michel S. devient le fermier de sa belle-mère !

### 2<sup>ème</sup> rebond : annotations sur la couverture du Bail à Ferme

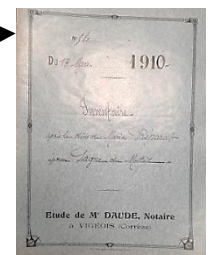
Quittance du 24 juin 1912 ← *vin: quill. du 24 juin 1912*  
 Quittance du 28 déc. 1912 ← *quill. du 28 déc. 1912*  
*Résiliation du 8 mars 1915* → Résiliation du 8 mars 1915  
*Décharge du 23 août 1915* → Décharge du 23 août 1915

### Généalogie simplifiée de la famille : Jean R. et Antoinette D.



**23 janvier 1910 : décès de Catherine Maria R. épouse de Michel S.**, elle venait d'avoir 36 ans.  
 Sa fille Léontine Catherine a 16 ans, Jean Cyprien 10ans½ et Léontine Alphonsine a seulement 3 ans (et 1 mois).

17 mars 1910 : inventaire après le décès de Catherine Maria R.



D'autre part :

Le 15 janvier 1913 : mariage de Léontine Catherine S. (fille aînée de Catherine Maria R. et de Michel S.) avec Pierre Antoine P.

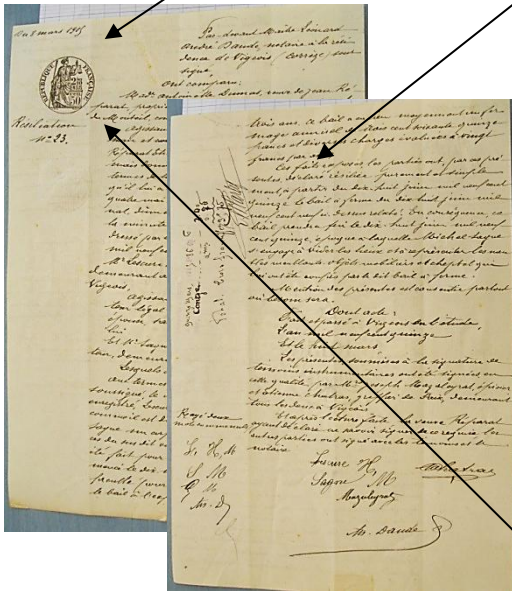
Recensement de 1911 : dans ce foyer vivent 7 personnes :

- Michel S. (44 ans) et ses trois enfants : Léontine Catherine S. 17 ans  
Jean-Cyprien S. 12 ans  
Léontine Alphonsine S. 4 ans

- Antoinette D. ( 55 ans, veuve de Jean R.) et deux de ses enfants : Léon Étienne R. 24 ans  
Marie R. 18 ans

## Retour aux AD

8 mars 1915 : Résiliation du Bail (au bout de six ans)



« ...Ces faits exposés, les parties ont, par ces présentes, déclaré résilier purement et simplement, à partir du dix-huit juin mille neuf cent quinze le bail à ferme du 18 juin mille neuf cent quinze, époque à laquelle Michel S. s'engage à vider les lieux et à représenter les meubles meublants, objets, mobiliers et cheptel qui lui ont été confiés par le dit bail à ferme. »

Voilà sans doute pourquoi mon grand-père Jean Cyprien S., fils de Michel S., peu disert sur son enfance, déclarait simplement :

« Après le décès de ma mère, avec mon père, on a pris notre baluchon et on est parti travailler ..... »

**Le bail a pris fin le 18 juin 1915... suivi de la décharge du 23 août 1915**

En août 1915, Michel S. et sa fille Léontine Alphonsine S. (8 ans) résident provisoirement chez la fille aînée Léontine Catherine S. épouse P.

Le fils : Jean Cyprien est déjà parti travailler...

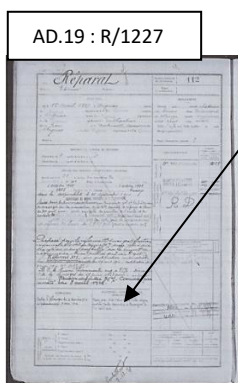
Ils ont bien « vidé les lieux ».

Pourquoi ce bail a-t-il été résilié « purement et simplement » au bout de 6 ans ? (Cette question reste sans réponse)

- cohabitation difficile ?
- incompatibilité d'humeur ? (Les documents ne livrent pas les pensées des individus ! ...)

- En résiliant le bail le 8 mars 1915, Antoinette D. agissait « tant en son nom personnel qu'au nom et comme mandataire de R. Léon Étienne, son fils, actuellement soldat ... ». Voulait-elle disposer de sa propriété pour la donner à son fils Léon Étienne R. (âgé de 28 ans) ? Cet unique fils qui sera gravement blessé le 24 avril 1915.

Par ailleurs sa fille : Marie R., la benjamine de la famille, s'est mariée en 1913 avec Léonard S. qui sera tué à l'ennemi le 3 octobre 1915.



4 décembre 1914 : Léon Étienne R., frère de Catherine Maria R., a été rappelé sous les drapeaux :

« campagne... contre l'Allemagne du 4 décembre 1914 au 7 mai 1916.

Blessé par éclats d'obus et par balle région frontale, double trépanation ... le 24 avril 1915.

...

Il sera réformé avec gratification, notification du 7 mai 1916. »

Il se mariera en 1920 et c'est lui qui continuera à exploiter la ferme de ses parents.

Michel S. achètera une petite propriété en 1920, son fils Jean Cyprien restera sur l'exploitation.

J. N. - Atelier Varetz-Généalogie

# La migration d'un scieur de long de haute Corrèze

## Charles MAFFRAND

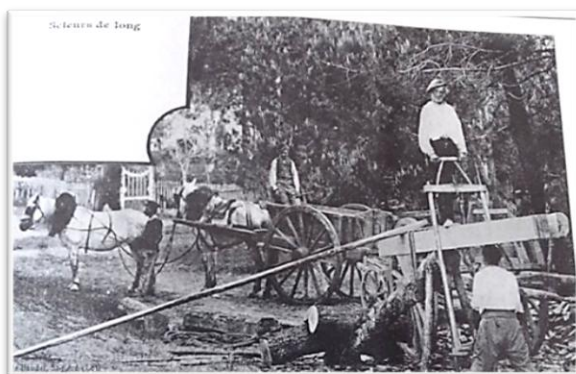
### 1841 - 1933

Un musicien du sud-ouest venu donner un concert à Ussel souhaitait être renseigné sur les origines de sa famille en Haute Corrèze. L'homonymie de son patronyme avec le nom d'un village de la commune de Saint-Fréjoux (Le Mas-Franc), témoigne bien de profondes racines locales. Il savait que ses bisaïeux Charles MAFFRAND et Rose DALLET avaient vécu à Saint Etienne aux Clos et que leur vie s'était achevée à La Flèche dans la Sarthe comme celle de leur fils Pierre, Charles étant décédé le 14 avril 1933, Pierre le 18 février 1955.

Ces brèves indications laissent entrevoir une migration familiale source d'un bouleversement de vie important, voire douloureux, dont la raison méritait d'être élucidée et l'époque déterminée. Un éclairage intéressant sur tout un parcours de vie résulte ainsi des informations glanées à travers registres d'état civil et documents militaires.

\* \* \*

Le 18 avril 1871 Charles MAFFRAND, scieur de long, épouse à Saint-Étienne-aux-Clos sa commune natale, une jeune veuve d'un hameau voisin, Rose DALLET, originaire de Monestier-Port-Dieu. Il est mentionné dans l'acte de mariage que, Charles habite au village de Busséjoux comme ses parents. Ce n'est pas son village d'origine mais ce sera celui de quelques naissances. Chaque acte livre un détail important quant à la profession du père et la résidence familiale.



Le Lot 1900-1920, Mémoire d'Hier, De Borée Éditions, JM Rivière : Les scieurs de long

En **avril 1872**, une fille, **Anne**, née à Busséjoux n'a vécu que trois jours. Le père a déclaré la naissance en faisant état de sa profession de scieur de long.

Lorsqu'en **avril 1873**, un fils **Jean**, voit aussi le jour à Busséjoux l'acte de naissance porte mention de la profession de cultivateur pour le père. Le changement tient peut-être à l'état du grand-père, Jean MAFFRAND, qui meurt trois mois plus tard, le 8 juillet. Si ce dernier donnait à l'automne précédent de graves signes de déclin, Charles a pu renoncer à partir vers un chantier de coupe éloigné.

En **novembre 1874**, lors de la naissance d'une fille prénommée **Anne** en souvenir de l'aînée disparue, il est encore cultivateur à Busséjoux. On ne sait quelles difficultés vont bientôt le contraindre à chercher refuge dans un autre village.

Lors de la naissance de **Marie-Thérèse** en octobre **1876** il est en effet cultivateur à Chassagnac et c'est à Aix que survient, peut-être prématurément et par surprise, celle d'**Auguste Antoine** en juin **1878**. Dans la table de l'année 1878 le nom est ajouté en interligne. L'acte de naissance manquant a été établi le 10 mars 1894 par un jugement du tribunal d'Ussel dont une simple mention figure en bas de marge sur l'acte qui aurait dû le précéder.

En **mai 1880** la naissance de **Pierre Auguste** a lieu aux Sauvettes où son père est alors fermier. Tous ces changements laissent percevoir de grosses difficultés qui vont contraindre Charles à abandonner le travail de la terre pour reprendre le métier de scieur de long.

L'acte de naissance de **Marie Philomène** à Chassagnac au mois de **mars 1883** en témoigne. Un cultivateur voisin déclare la naissance de la fille du scieur de long qui ne doit pas être rentré de son chantier d'hiver.

Quand **François** voit le jour à Chassagnac en **octobre 1885** Charles fait de nouveau état de la profession de cultivateur. Que se passe-t-il ? C'est assurément la précarité de la situation au village qui va susciter un départ familial en Normandie, un départ difficile mais probablement envisagé lors de campagnes de coupe effectuées dans la région et donc un peu préparé.

\* \* \*

Le point de chute apparaît sur les registres de Saint Etienne aux Clos car des mentions de mariage ont été portées en marge des actes de naissance de Jean, Anne et Marie-Thérèse qui convolent au cours de l'année 1900 dans la même ville d'Alençon, ainsi qu'Auguste Antoine. Ils habitent place du champ de foire. Sur chacun des actes on relève les professions de scieur de long pour le père, employé de commerce pour Jean, plombier pour Auguste Antoine.

C'est au bureau de recrutement militaire d'Alençon que les quatre garçons ont été convoqués pour le conseil de révision l'année de leurs 20 ans. **Jean**, dispensé du service comme aîné d'une famille de sept enfants, était employé de commerce et habitait déjà place du champ de foire en 1893.

La famille a donc quitté la Corrèze après la naissance de François et avant l'appel de Jean, autrement dit entre 1886 et 1892. C'était un long voyage sur les conditions duquel il y a lieu de s'interroger. Si un scieur de long rompu à la marche à pied pouvait entraîner des grands adolescents, le déplacement de jeunes enfants était assurément plus périlleux. Depuis 1882 Saint Etienne aux Clos était certes desservi par le train mais le prix du voyage en chemin de fer était-il à la portée d'une famille nombreuse aux moyens financiers limités ? Ce luxe aurait-il été réservé à la mère et aux plus jeunes ? Un changement de train sans accompagnement aurait en ce cas été bien difficile.

Y aurait-il eu l'aide d'un mentor à différents niveaux ? Projet, voyage, installation. Ce n'est pas impossible car le prénom d'Auguste donné à deux garçons permet bien d'imaginer un parrain protecteur. Un parrain qui ne devait pas être trop éloigné.... Quelques recherches dans les généalogies de Saint Etienne aux Clos ont ainsi conduit à constater que le maire de l'époque se nommait Moïse Joseph **Augustin EYMARD**<sup>2</sup> et que son épouse, originaire de Saint Etienne Lageneste s'appelait Marie MAFFRAND<sup>3</sup> ! Belle coïncidence bien qu'une parenté n'ait pu être établie ! Dans la mesure où ce parrain paraît susceptible d'avoir possédé un attelage l'éventualité d'un voyage en voiture à cheval n'est pas à écarter ! Notons aussi qu'il fallait bien une personne de confiance en Corrèze pour engager auprès du tribunal d'Ussel, après plusieurs années d'éloignement, la procédure relative à l'établissement de l'acte de naissance oublié en 1878 ! Ajoutons enfin qu'Augustin EYMARD avait une sœur prénommée ... Marie Thérèse.

\* \* \*

Selon une annotation portée sur la liste alphabétique des conscrits du bureau d'Alençon en 1900, **Pierre Auguste** a été exempté du service militaire. Compte tenu d'une recherche de fiche infructueuse, le motif d'exemption reste ignoré mais a de toute évidence évité l'appel sous les drapeaux en 1914.

Lors de son recrutement dans le département de l'Orne en 1905, **François** réside à Aubervilliers dans le département de la Seine et il est passementier. Ses parents n'ont pas changé d'adresse. Grâce à la mention de mariage portée sur son acte de naissance en Corrèze nous le retrouvons lorsqu'il épouse Eugénie LOISON le 1<sup>er</sup> mai 1909 à La Flèche, ville de la jeune fille qui est couturière. Il est devenu employé de chemin de fer et habite toujours Aubervilliers. On note que les parents sont cultivateurs et résident encore à Alençon.

Mobilisé en août 1914 François sera tué à l'ennemi le 12 novembre suivant à Pintheville dans la Meuse. Son nom figure sur le monument aux morts de Saint-Etienne-aux-Clos, sa commune de naissance.

Revenons à **Jean**, l'aîné, qui a épousé Ernestine NICOUX, elle aussi couturière, le 28 octobre 1900. Il est décédé à Caen le 16 juin 1911 selon indication de sa fiche militaire.

Anne et Marie-Thérèse avaient épousé des originaires de Corrèze. Pura hasards du destin ou vieilles connaissances ?

Le mariage de **Marie Thérèse** a lieu le 20 janvier 1900. L'époux, Léger AUDUBERT est né à Margerides, village de Vigouroux. Son père, décédé lors du mariage, était scieur de long au moment de sa naissance ! Des liens ont de toute évidence été conservés. La seconde hypothèse s'impose.

---

<sup>2</sup> 1840-1907

<sup>3</sup> 1848-1926

Près de 10 mois plus tard, le 10 novembre 1900, **Anne** épouse François GATHIGNOL, natif de Sarroux village de Longeard. Les garçons devaient se connaître. Le mariage de Marie Thérèse a pu favoriser celui d'Anne qui, établie à Aubervilliers avec son époux a certainement attiré son jeune frère dans la localité. Elle est décédée en 1917, date indiquée dans l'acte du second mariage de son époux en 1924 mais sans précision de lieu.

**Marie-Thérèse** est décédée à La Flèche le 2 novembre 1955, son mari le 21 septembre 1967, dates figurant en mention marginale de leur acte de naissance respectif. Il ressort de l'acte de mariage de Pierre Auguste qu'ils habitaient la ville en 1909, Léger AUDUBERT, témoin et beau-frère du marié y étant domicilié.

**Auguste Antoine** s'est marié à Alençon le 16 juin 1900 avec Florentine FONTENELLE originaire de Moulins le Carbonel dans la Sarthe. Selon sa fiche militaire, il habite Alençon en 1914, Paris après 1921. Son décès, relevé dans une table de succession de la Sarthe est survenu le 7 octobre 1941 à Saint-Aubin-de-Locquenay.

**Marie Philomène** est décédée à Alençon le 27 février 1899, peu avant son seizième anniversaire.

A la veille de la Grande guerre, le 9 juin 1914 à La Flèche, **Pierre Auguste** a épousé Julia MAICHE fille d'un sabotier de la ville. Ils vont rester dans la localité où Pierre d'abord établi comme fabricant de galoches, devient ensuite cordonnier. Ces métiers qui impliquent la sédentarité laissent penser que son exemption de service militaire était due à un handicap physique. Jean vient au monde en mai 1915, Paul en novembre 1917.

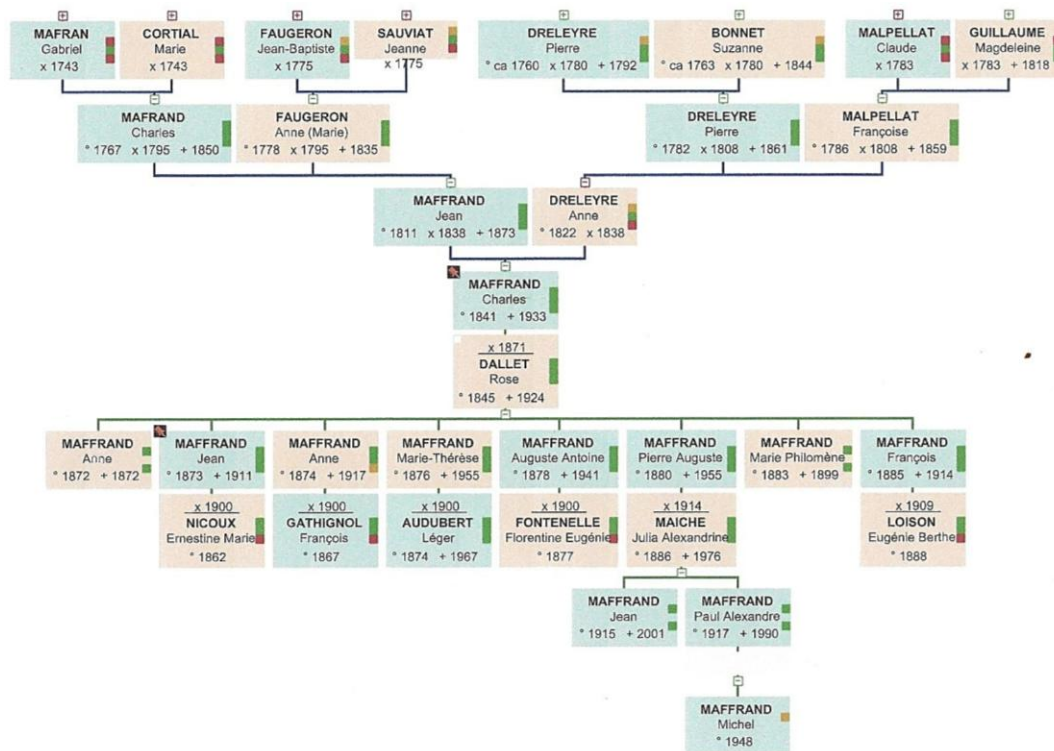
\* \* \*

Après la guerre Charles MAFFRAND et Rose DALLET avaient perdu quatre de leurs sept enfants. Ils ont quitté Alençon pour rejoindre ceux qui étaient établis à La Flèche, trouver du réconfort pour leurs vieux jours auprès de la famille de Marie Thérèse et celle de Pierre Auguste. Rose est décédée le 6 septembre 1924, Charles neuf années plus tard le 14 avril 1933 à l'âge de 91 ans.

Avaient-ils gardé des contacts avec la Corrèze ? En se mariant Rose avait déclaré ne savoir signer. Charles qui avait signé son acte de mariage maîtrisait-il pour autant l'écriture ? Son frère François qui fut un temps scieur de long n'avait pas signé le sien ; il mourut à Chassagnac le 9 novembre 1902.

Ses trois filles avaient connu les cousins partis en Normandie. Quelques lettres ont pu être échangées car les enfants savaient écrire. Sur la fiche militaire des fils de Charles on relève la note 3 du bon niveau d'instruction. Augustin EYMARD, le présumé parrain s'éteignit le 15 avril 1907.

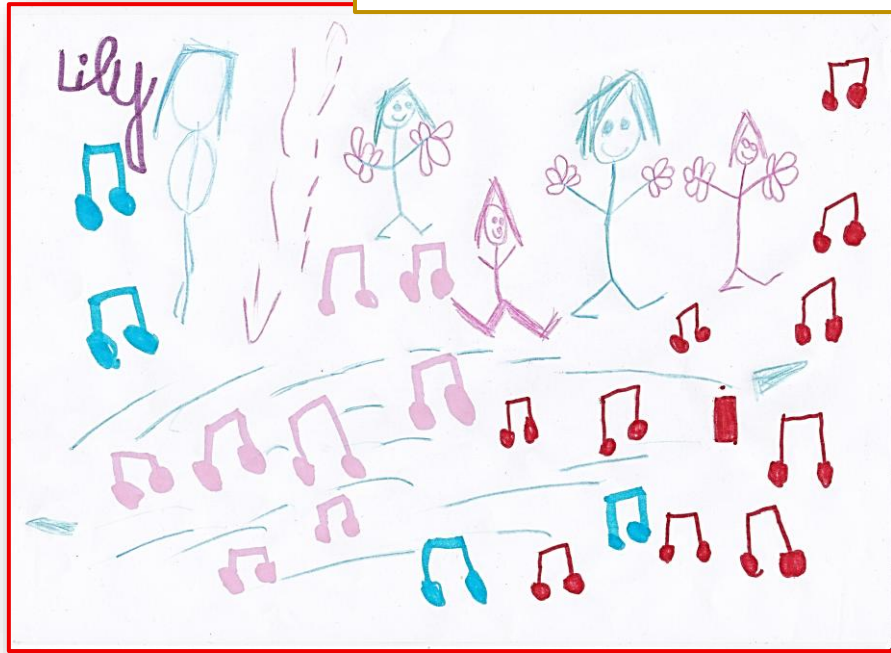
Au cours de la première décennie du XXème siècle, les camions et les scieries mécaniques avaient fait disparaître la profession de scieur de long. En 1909, lors du mariage de son fils François, Charles se déclarait agriculteur car le terme d'ouvrier agricole ne faisait pas partie du vocabulaire de l'époque. Il est bien étonnant de le retrouver charpentier lors du mariage de Pierre en 1914 car il était alors âgé de 73 ans.



Sources photos : collection personnelle

Jacqueline DUSART février 2026

# Lo cocut chanta mia



Dessin : le pas de bourrée appris à l'école par Lily, 5 ans, la petite-fille de Marcelle.  
Quatre enfants de la classe dansent devant la maîtresse au son de la musique.

Chant traditionnel, non encore répertorié en Corrèze, une bourrée collectée auprès de **Marcelle CITERE** épouse **LAMICHE**.

Nous avons fait le repas de Nadal (Noël) 2024 en famille à la *Peça-Lonja* d'Espartignac en Corrèze.

A la fin du repas, j'ai chanté des chants de Nadau en occitan et aussi présenté deux chants de bourrée de notre nouveau concert de l'ensemble **Terras** :

- **A Nòu vic n'í a un pomier**
- **Lo cocut chanta dins l'aubre.**

Marcelle, la belle-mère de ma fille, s'est alors souvenue qu'elle connaissait aussi un chant de bourrée avec le coucou (lo cocut) et d'enchaîner :

<b>Lo cocut chanta mia</b>	Le coucou chante ma mie
<b>Chanta pas luenh d'aici</b>	Chante pas loin d'ici
<b>Chanta dins la montanha</b>	Chante dans la montagne
<b>Respond dau bas pais.</b>	Répond du bas pays.
<b>Lo cocut chanta mia</b>	Le coucou chante ma mie
<b>Chanta pas luenh d'aici</b>	Chante pas loin d'ici
<b>Chanta dins l'Auvernha</b>	Chante dans l'Auvergne
<b>Respond dins lo Carcin.</b>	Répond dans le Quercy

*Interprétation de Marcelle Lamiche*

Lo co - cut chan - ta mi - a Chan - ta pas luenh d'ai - ci  
Chan - ta dins la mon - ta - nha Res - pond dau bas pa - ís

**Partition écrite par Françoise ETAY d'après l'enregistrement chanté par Marcelle.**

Marcelle me dit qu'elle tenait cette bourrée de sa mère, **Léonce CONDAT**, née à Espartignac le 5 février 1905, épouse **CITERE**. Elle même l'avait apprise de son père, **Antoine CONDAT**, cultivateur, né à Saint-Jal le 1er novembre 1861.

Elle m'expliqua que Léonce lui avait raconté que son père chantait tout le temps. Dès qu'il partait travailler, ses chants résonnaient dans la campagne. Chants à l'occasion des labours, des semailles, des récoltes, des fenaisons, des foins, du battage au fléau dans l'aire, à la récolte des châtaignes. Son répertoire était immense. Léonce, dès l'enfance, accompagnait son père partout.

Elle avait ainsi appris de façon traditionnelle ce corpus de chants.

Les plus beaux, dans le souvenir de Léonce, étaient ceux du labourage, quand les laboureurs se répondaient d'un champ à l'autre.

Il allait faire moudre son grain au moulin du Peyroux de la forêt de Blanchefort, son tombereau attelé à son âne.

Chantait-il « *Quand la Margui vai au molin* » ?

Riche de cette découverte, pour moi qui ne connaissais pas cette bourrée, je l'ai tout de suite présentée à **Françoise ETAY**, notre chef de chœur de « Terras » qui m'a dit qu'elle n'avait, à sa connaissance, pas été collectée en Limousin, que c'était là une belle découverte et elle s'est lancée dans une recherche sur le thème de ce chant : « Lo cocut chanta mia », après m'avoir signalé qu'il manquait un pied au troisième vers du deuxième couplet !

Elle a retrouvé quatre autres airs de bourrée sur ce sujet, dont trois avec un chant les accompagnant, mais qui n'ont qu'un seul couplet.

Pour elle, les couplets isolés des bourrées sont parfois tout ce qui reste de chants plus longs, peut-être la conclusion d'une histoire de cocufiage. Il y a beaucoup d'histoires où le cocu comprend son malheur en entendant chanter cet oiseau en sa présence.

Les paroles et les musiques de ces collectages sont un peu différentes les unes des autres.

Version de **Lucien LAMIC**, né le 11 novembre 1903 à Saint-Laurent-d'Olt en Aveyron :

<i>Lo cocut canta mia</i>	Le coucou chante ma mie
<i>Canta pas luenh d'aici</i>	Chante pas loin d'ici
<i>Canta dins la volòia</i>	Chante dans la vallée
<i>Respònd dins lo Carcin.</i>	Répond dans le Quercy

Version d'**Albert FOURGON** né le 25 janvier 1874 à Retournac dans le Velay, Haute-Loire.

<i>Lo cocut chanta mia</i>	Le coucou chante ma mie
<i>Chanta pas luenh d'aici</i>	Chante pas loin d'ici
<i>Chanta sur la montanha</i>	Chante sur la montagne
<i>Pas luenh de son pais.</i>	Pas loin de son pays

L'air est connu de **Joseph PERRIER**, né le 1<sup>er</sup> juillet 1911 à Bort-les-Orgues. Françoise l'a rencontré à de multiples reprises : fêtes, repas, visites amicales. Responsable du département de musique traditionnelle au conservatoire de Limoges, elle a accompagné des étudiantes pour que celles-ci le rencontrent aussi.

De même pour **André Pierre GATIGNOL**, né le 15 novembre 1919 à Saint-Donat dans le Puy-de-Dôme et qui a vécu à Saint-Genès-Champespe, dans ce même département, dans l'Artense, que Françoise a aussi rencontré :

<i>Lo cocut chanta nòvia</i>	Le coucou chante nouvelle mariée
<i>Chanta pas luenh d'aici</i>	Chante pas loin d'ici
<i>Chanta vès Chavarocha,</i>	Chante vers Chavarocha
<i>Darèi chasTienberti.</i>	Derrière chez Tienberti

Cette version est transcrite par **Jean-Marc DELAUNAY** dans son cahier de répertoire « **Les violons d'Artense** » à la page 50.

Il fait remarquer que la mélodie est apparentée à l'air bien connu de la bourrée « **Los cornards d'a Tula** ».

Deux autres chants sont répertoriés dans le livre « Chansons d'Auvergne, chansons de la vida » page 190 de **Alain BRUEL, Didier HUGUET et Jean-Claude ROCHER**, Ed « Ostal del libre lo biais » mais le collectage n'est pas sourcé.

Ils se chantent sur l'air de : « **Ai vist lo lop, la lèbre...** ».

Premier chant de deux couplets :

<i>Lo cocut canta miga Canta pas per ieu: Canta per la filha Qu'es al pè de ieu</i>	Le coucou chante ma mie Il ne chante pas pour moi Il chante pour la fille Qui est à mes pieds
<i>lot cocut canta, miga, Canta pas lònkh d'aici E canta dins l'Auvèrnhe, Respònd dins lo Carcin.</i>	Le coucou chante, ma mie, Il chante pas loin d'ici Et il chante en Auvergne, Il répond dans le Quercy.

Deuxième chant :

<i>Lo cocut chanta, nòvia, Chanta pas lonh d'aici: Chanta dins la ribièira, Tot pres del Lemosin.</i>	Le coucou chante, nouvelle mariée, Il ne chante pas loin d'ici : Il chante sur la berge, Tout près du Limousin.
---	--

Si on regarde une carte des départements français, on se rend compte que les départements de la Corrèze, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire et de l'Aveyron, forment un bloc au cœur du Massif central, se côtoyant.

Ce thème du coucou qui chante et annonce le retour du printemps, des amours, on l'entend partout.

C'est une grande chance d'avoir pu collecter cette bourrée auprès de Marcelle, qui est peut-être une des dernières à la chanter.

Nous avons donc maintenant dans le répertoire occitan limousin un air traditionnel connu depuis plus de cent soixante-dix ans porté par sa mémoire.

D'autres personnes la connaîtraient-elles encore ? Si vous en connaissez, merci de me le faire savoir.

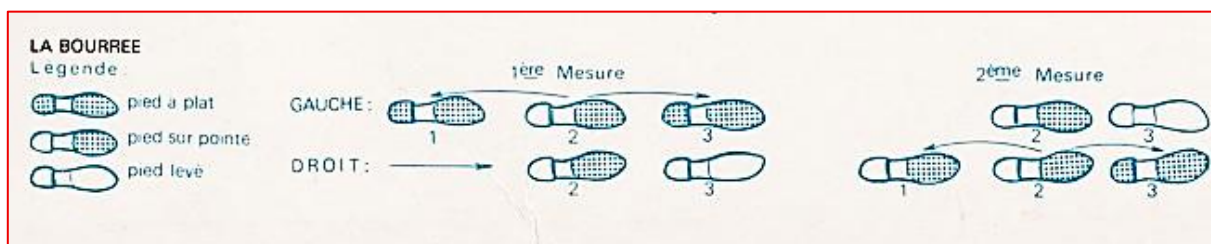
Un grand merci à Marcelle, mémoire vivante de ce chant de bourrée.

Remerciements à **Françoise ETAY**, créatrice du département de musique, danses et chants traditionnels du conservatoire de Limoges, ethnomusicologue.

Ses connaissances m'ont permis de corriger et d'enrichir cette recherche.

Remerciements à **Jean-François VIGNAUD**, professeur d'occitan de l'IEO, conférencier et conteur.

**Le pas de bourrée.** Dessin du 33 tours « chants et danses de Corrèze », 1966, école Ventadour de Tulle. Collection personnelle.





Carte postale collection AD 19. Quelqu'un saurait-il la situer ?

Vous pouvez trouver sur le site **La biaça** beaucoup d'enregistrements de chants, histoires, *nhorles* (Histoire drôle en limousin) et musiques de notre culture limousine.

Il y a de très nombreux disques vinyle 45 tours et 33 tours de groupes folkloriques que vous pouvez trouver dans les ressourceries. Jean SEGUREL en a enregistré de très nombreux.

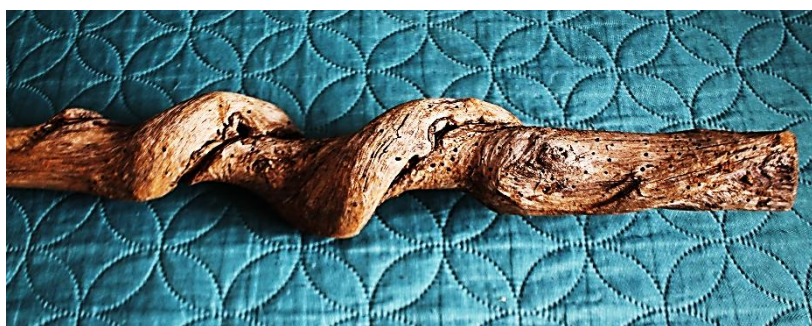
#### Le bâton de bergère de Marcelle LAMICHE



Cet objet était un véritable ustensile de travail dans nos campagnes. Il avait de multiples fonctions : utilisé pour mener les animaux, chercher les champignons, reposer, aide à la marche pour les anciens voire aide pour se défendre.

Il servait aussi pour marquer la cadence lors de bals à la voix entonnés à n'importe quelle occasion quand une petite assemblée décidait d'un moment de fête improvisée et de danser, devenant alors instrument de musique.

On remarque ici la poignée naturellement chantournée par l'habile paysan qui l'a, avec patience, réalisé dans la nature. Le bâton est tout « cussouné », de « cussous », petits vers du bois.



Didier OUVRARD

# Le loup dans le chant traditionnel limousin.

Lors de notre dernière assemblée générale, Madame Yvette BESSE nous a fait une superbe conférence sur les méfaits mortels au XIXème siècle, d'un loup enragé dans la région d'Aix en Corrèze, ayant entraîné la mort de huit personnes, à la suite de morsures de la bête sauvage. Elle a retrouvé de nombreux documents sur le sujet, à commencer par les actes de décès des malheureuses personnes attaquées.

Dans toutes les campagnes de France, le loup a beaucoup marqué les esprits et on en trouve la trace dans la culture populaire sous toutes ses formes : histoires, légendes, lieux, objet, chants.

J'ai, à l'occasion de cette conférence, entonné la chanson occitane décrivant une battue au loup faite dans la région d'Argentat, dirigée par le seigneur Du Guo del Mas, louvetier. Cette chanson, « **La chaça dau lop** » est parue dans le numéro 155 de notre revue « **Mille et une sources** ».

C'est l'un des très rares textes chantés historiques limousins qui relate un fait réel.

Voici deux chansons où l'animal est évoqué. La première est une pastourelle qui fait partie du répertoire du groupe « Terras » de leur concert : « **Defòra** ». Il y a plusieurs versions de cette chanson. Celle-ci est de **Maurice PAGNOUX**

## « Bela Fanchon »

Les deux premiers couplets (six en tout) parlent du loup.

Les deux premiers vers de chaque couplet sont répétés.

1

*Tu te'n vas de per los champs*

*Lo mandin a la rosada*

*Tu te'n vas de per los champs*

*Lo mandin a la rosada*

*E tu n'as pas peur dau lop*

*Bela pren-l'i ben garda*

*E tu n'as pas peur dau lop*

*Bela en gardar tos moltons*

*Tu t'en vas de par les champs*

*Le matin à la rosée*

*Et tu n'as pas peur du loup*

*Belle prends-y bien garde*

*Belle en gardant tes moutons.*

2

*Non monsur ne'n ai pas peur*

*Ieu ne'n sei tant bien gardada*

*N'ai mon chen per los meschants*

*Monsur prenetz bien garda*

*Me pararia ben dau lop*

*Monsur e mesma de vos.*

*Non monsieur je n'ai pas peur*

*Je suis très bien gardée*

*J'ai mon chien pour les méchants*

*Monsieur prenez bien garde*

*Il me protégerait bien du loup*

*Monsieur et même de vous.*

3

*Permettez belle Fanchon*

*Permettez que ieu vos aime*

*Vos n'aurez per lo grands jorns*

*Una rauba de sòia*

*E quela de tots los jorns*

*Bela sira de velors*

*Permettez belle Fanchon*

*Permettez que je vous aime*

*Vous aurez pour les grands jours*

*Une robe de soie*

*Et celle de tous les jours*

*Belle sera de velours.*

4

*Quand quela de tots los jorns*

*Siria facha de dentela*

*Ieu n'aime mas mon bargier*

*Qu'es lo filh d'un brave òme*

*L'aime mielhs que un richard*

*Que ne pensa mas aus sòus.*

*Quand celle de tous les jours*

*Serait faite de dentelle*

*J'aime mieux mon berger*

*Qui est le fils d'un brave homme*

*Je l'aime mieux qu'un richard*

*Qui ne pense qu'à l'argent.*

5

*Mas lo meu n'es pas entau  
Quand ieu pure eu me consòla  
E me ditz pita Fanchon  
Passa dins quela cairia  
Sieta-te sur mon janolhs  
E nos parlerem d'amor*

*Mais le mien n'est pas ainsi  
Quand je pleure il me console  
Et me dit petite Fanchon  
Passe dans cet être  
Assieds-toi sur mes genoux  
Et nous parlerons d'amour.*

6

*Adieu donc belle Fanchon  
Reste fidèle à ton Pierre  
Un senhor n'es pas per tu  
Per tu simpla bagiera  
Adieu donc et pour toujours  
Sois fidèle à ton amour.*

*Adieu donc belle Fanchon  
Reste fidèle à ton Pierre  
Un seigneur n'est pas pour toi  
Pour toi simple bergère  
Adieu donc et pour toujours  
Sois fidèle à ton amour.*

Deuxième chanson :

« **Joaneta ont anirem gardar** »

Les deux vers sont répétés séparément pour chaque couplet.

1

*Joaneta ont anarem gardar?  
Joaneta ont anarem gardar?  
Qu'ajam bon temps una ora lam-la  
Qu'ajam bon temps una ora*

*Jeannette, où irons-nous garder ?*

*Que nous ayons bon temps une heure lam-la*

2

*Aval,aval, al prat barrat  
I a de tant jòlia erbeta lam-la.*

*Là-bas là-bas au pré barré  
Y a tant de jolie herbette*

3

*Lo pastorel quita son mantel  
Per far sieire joaneta lam-la.*

*Le berger quitte son manteau  
Pour faire asseoir Jeannette*

4

*Joaneta,ai si longtemps jogat  
Ieu n'ai pas de moneda lam-la.*

*Jeannette j'ai si longtemps joué  
Je n'ai pas de monnaie.*

5

*Ieu n'ai un petiòt luis d'aur  
E tu n'as la moneda lam-la.*

*Moi j'ai un petit louis d'or  
Et toi de la monnaie.*

6

*La Joaneta n'a tant jogat  
Que la nuelh l'a surpresa lam-la.*

*Jeannette a tant joué  
Que la nuit l'a surprise.*

7

*Que n'en dirà lo meu papà  
D'esser tant demorada lam-la.*

*Qu'en dira le mien de père  
D'être tant restée.*

8

*Tu li diras al teu papà  
Que lo lop to rodava lam-la.*

*Tu lui diras à ton père  
Que le loup te rôdait.*

9

*E sans que Piere lo pastorel  
Lo lop t'auria manjada lam-la.*

*Et Que sans Pierre le berger  
Le loup t'aurait mangée.*

Ici, c'est à la fin de la chanson que l'on parle du loup.

Il n'est pas évoqué du tout dans le même but.

Dans « **Bela Fanchon** », un « **Mossur** » qui passe dans la campagne veut profiter de la rencontre d'une bergère et lui fait des avances en commençant par parler du loup qui pourrait lui faire peur, sous-entendant qu'il est là pour la protéger mais il se fait renvoyer par celle-ci qui lui dit que son chien la protège bien du loup et de lui, et exprime son dégoût des personnes de son engeance.

Ce n'est pas du tout la même histoire pour **Jeannette et Pierre**, deux jeunes amoureux qui choisissent un endroit pour s'aimer. La nuit les surprend et comme excuse à son retour plus que tardif auprès de son père, Pierre propose à Janette de lui dire qu'elle a été protégée du loup qui rôdait par Pierre le berger, sous-entendant qu'il est très courageux, et peut-être un bon parti, qui sait ?

Le chant « **Joaneta ont anarem gardar** » peut être retrouvé page 84 dans le livre :

« **La mission BRUNOT -Août 1913- Fin d'un bel été en Corrèze** ».

Il est chanté par **Berthe FARGES d'Argentat**, l'enregistrement eut lieu le 30 août 1913.

Le livre est accompagné d'un CD des enregistrements de l'époque (1913). Cette mission correspondait à un grand projet d'enregistrement des « **Archives de la Parole** » mené par le professeur de la Sorbonne **Ferdinand BRUNOT** qui sillonna le Berry et la Corrèze pour faire des enregistrements (sur des disques de cire) auprès des habitants de ces régions quelle que soit leur activité : cultivateurs, bouchères, hôtelières, instituteurs...

On a ainsi les voix de personnes de Brive, d'Argentat, d'Allasac, du Saillant...

C'est un témoignage très émouvant caractéristique de la vie culturelle des habitants du début des années 1900.

Malheureusement, 1914 a mis un terme à ce vaste projet mémoriel.

Le livre est un partenariat entre les AD 19 et le Centre Régional des Musiques Traditionnelles du Limousin (CMRTL) avec le soutien de la Bibliothèque nationale de France. Prix : 15€.

La chanteuse enregistrée, **Berthe FARGES** est née à Argentat le 5 avril 1892, fille de **Pierre** dit Camille et de **Marie FRAYSSE** (AD 19 Page 68/376, registre des naissances). En marge, on apprend qu'elle se marie le 22 avril 1919 avec **Jean-Baptiste Joseph BOURDAIN** (acte AD 19 registre des mariages, page 164/204 d'Argentat) et décède à Limoges le 12 juillet 1954.

Sa signature sur l'acte de mariage est déterminée aux lettres bien formées contrairement aux deux autres signatures du même nom qui sont hésitantes.

Elle ne donne pas son âge réel lors de l'enregistrement le 30 août 1913, déclarant qu'elle a 20 ans.

Elle a en fait 21 ans et 4 mois et 20 jours. On peut l'entendre chanter sur le site suivant et c'est très émouvant :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/émouvant:66h>

**Maurice PAGNOUX** est né le 10 février 1924 à Arnac-Pompadour (table décennale des naissances 1923-1932 AD 19, page 7/133), décédé à Saint-Yrieix-la-Perche le 15 octobre 2002 (registre des décès INSEE). Il est le fils de **Louis PAGNOUX** né à Beyssac et d'**Hélène MOYEN** née à Arnac-Pompadour.

Françoise ETAY l'a enregistré le 8 septembre 1997 à Saint-Yrieix. Il était accordéoniste (diatonique) et faisait partie du groupe « Les Boueradors Arédiens ». On peut l'entendre jouer et chanter sur le site « la biaca » :

<https://la-biaca.org/items/show/740>



Merci à **Jean-François VIGNAUD**, professeur d'occitan à l'Institut d'Études Occitanes pour le prêt des lampes loup dont on a pu admirer celle de gauche lors de notre dernière assemblée générale. La bougie allumée, les fentes laissent passer des raies de lumières pour faire peur au loup.



Remerciements à **Françoise ETAY** pour son aide précieuse au bénéfice du répertoire.

Elle publie tous ses collectages faits à partir les années 1980 en Limousin sur le site internet : « **La biaca** », écrit de nombreux articles sur les thèmes de la danse, du chant et de la musique traditionnelle du limousin et des régions avoisinantes, encadre des stages de formation, donne des conférences nationales et internationales. Elle est jury des examens des diplômes de formation musicale partout en France... et en Corse.

Discographie : 33 tours, « **Rue de la Mauvendièrre** »,

Livre : « **Ai vist lo loup** ».

Elle dirige l'ensemble de chants traditionnels limousins « **Terras** ».

**Didier OUVRARD**

# La commune de Forgès

*Ce premier chapitre propose une présentation globale de la commune, ainsi que les croix et calvaires, le prochain bulletin, chapitre 2, évoquera l'école, les fontaines, l'église...*

Avant les communes, dont la création fut une des conséquences de la révolution de 1789, il y avait les paroisses.

La christianisation du Limousin débuta à Limoges vers l'an 250 : Saint Martial faisant partie d'une équipe de missionnaires envoyée par le pape en Gaule. Le christianisme rayonnera très lentement par les voies romaines vers les différentes bourgades de la région. En effet la Corrèze était sous l'influence romaine et on vénérât les rochers, l'eau, les arbres et le feu.

Ainsi la paroisse de Forgès existe depuis fort longtemps. Son église, dédiée à Saint Martial, est d'ailleurs citée dans deux actes datant des années 333 et 347 (Histoire de Tulle par Etienne Baluze) et Adémar des Echelles vicomte de Turenne, en fait don à l'abbaye de Tulle par testament daté de l'an 946.

Des traces plus anciennes sont confirmées par la découverte en 1928 d'un tumulus près du village de Freyssinge (tessons de poterie et fusaïoles).

La paroisse de Forgès fit partie du diocèse de Tulle lors de la création de celui-ci par le pape Jean XXII le 18 août 1317 par le détachement de 51 paroisses du diocèse de Limoges : celles qui dépendaient du monastère de Tulle et celles de la Xaintrie.

Le Bas Limousin devint le département de la Corrèze le 21 janvier 1790. Le département fut alors divisé en quatre districts (Tulle, Brive, Ussel, Uzerche), chaque district en cantons et chaque canton en communes en lieu et place des paroisses. La liste des cantons et des communes fut arrêtée le 15 février 1790.

La commune de Forgès est dans le district de Tulle et dans le canton d'Argentat même si pendant les premières années de son existence elle était dans le canton de Saint Chamant.

Dans chaque commune l'administration comprit un corps municipal, un maire pris dans cette assemblée et des notables en nombre double. Tous ces « élus » formaient le conseil général de la commune. Le premier maire de Forgès, Pierre Joseph Parjadis de La Ribeyre a été élu le 16 novembre 1794.

La délimitation exacte du territoire de la commune de Forgès fut actée le 27 octobre 1827 en présence du géomètre délimitateur du cadastre nommé par le préfet et du maire Parjadis :

« Arrivés sur le terrain nous avons choisi pour point de départ celui du périmètre de la commune de Forgès qui, se trouvant le plus au Nord, sert de séparation aux territoires des deux communes de Lagarde et de Saint Paul et nous avons parcouru la ligne de circonscription en allant du nord à l'est puis du sud à l'ouest ayant toujours à notre gauche successivement Saint Paul, Saint Sylvain, Saint Bonnet Elvert, Saint Chamant, Albussac et Lagarde. »



*Pierre située sur la limite entre les communes de Forgès et de Lagarde-Enval datée de l'an 1816*

- avec sur le côté droit la lettre F
- et sur le côté gauche la lettre L

La commune fut partagée en trois sections :

- Masquet Haut, Bourg, Grand Champ.
- Forgès est situé dans les vallées très fertiles de la Sagne et de la Souvigne.
- La Souvigne vient du latin Suménia qui veut dire : la rivière qui déborde.

Ces belles et riches vallées sont entourées de coteaux boisés.

Sa superficie est environ 1043 hectares pour une altitude comprise entre 207 mètres et 455 mètres. Le Puy Chaloule culmine à 445mètres.

C'était une commune essentiellement agricole.

Le revenu de la commune était de 18194 francs en 1853.

Sur un document de 1859 nous pouvons lire :

- des récoltes de froment (42 ha), de méteil (8 ha), de seigle (80 ha), de maïs (1 ha), de sarrasin (1 ha), d'avoine (10 ha) et de pommes de terre (6 ha)
- du chanvre (1 ha) et du lin (0,5 ha)
- des châtaigneraies (456 ha)
- des prés à faucher (80 ha) et à pâturer (63 ha)
- des vignes (66 ha) pour une récolte moyenne mais une bonne qualité

De nombreux cultivateurs forgésiens étaient vigneron et parfois aussi maçons.

La partie ancienne du bourg se situe autour de l'église et dans le Barry Haut.



*Maison typique de la Corrèze*



*Ancien presbytère  
une des maisons les plus anciennes (1708)*

Il y a de nombreux villages et hameaux tous aussi jolis et pittoresques les uns que les autres : Chastres au pied du Puy Chaloule, Espargilière et son calvaire, Grand Champ gros village dès le 10<sup>e</sup> siècle (cité dans le testament d'Adémar) sur le chemin d'une magnifique balade vers les cascades de Murel, Masquet Haut et Bas bien exposés au soleil, Vialette avec son four de village, Plos connu très tôt sous le nom de Esplos, Brugier près de la fontaine de Prugnelles...

La partie moderne du bourg se trouve le long de la route d'Argentat à Tulle dont la rénovation remonte vers l'an 1829.



*La route moderne ou route Départementale  
d'Argentat à Tulle*

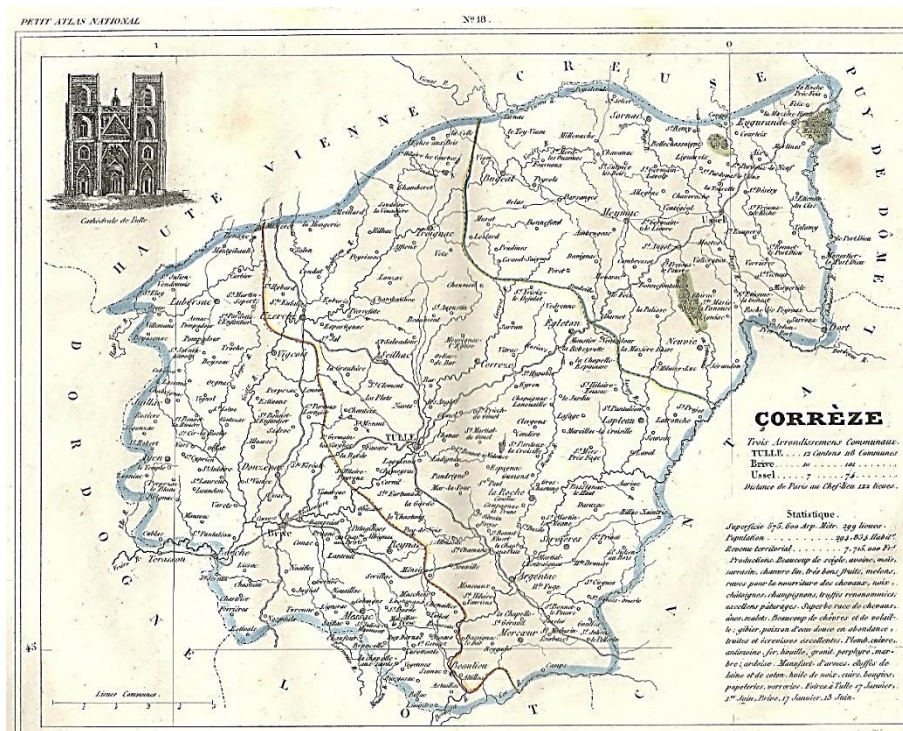


*Sur la gauche, la route pour Lagarde, ancienne route  
de Rodez à Limoges.  
Sur la droite, la route de Tulle, nouvelle route de Rodez  
à Limoges.*

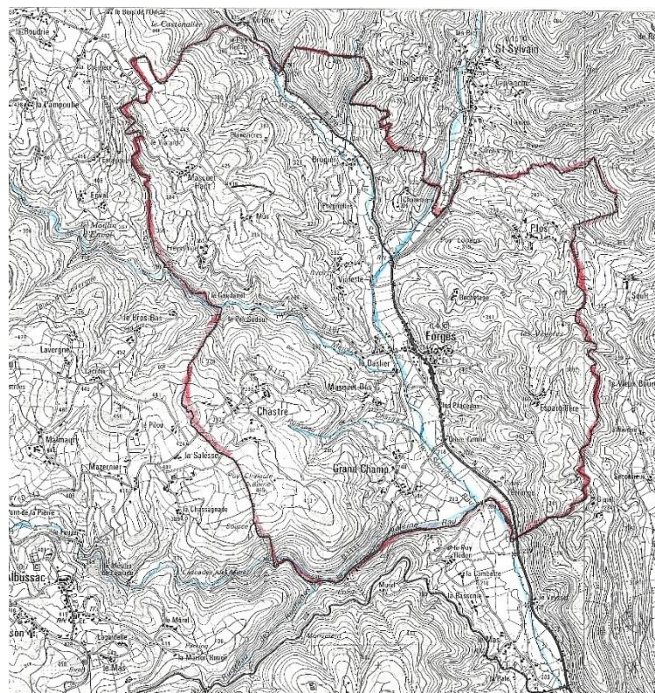
En effet l'ancienne route de Rodez à Tulle (RN 120) passait par Lagarde et elle fut d'ailleurs déclassée dans la partie côte de Forges, à la demande des communes de Lagarde et de Forges, par arrêté du préfet de la Corrèze en date du 23 mars 1850.

Il n'y aura pas réduction de sa largeur car dans cet arrêté l'Ingénieur en chef considère « que l'ancienne côte de Forges est encore suivie par les piétons et les cavaliers et même par les voitures à cause de l'allongement que présente la nouvelle route ; que dans tous les cas la vieille route est nécessaire aux besoins des communications d'un certain nombre de communes »

Carte ancienne de la Corrèze  
 Pour aller d'Argentat à Tulle la route passe par Lagarde Enval



Les limites de la commune de Forgès (carte IGN)  
 En bleu : le ruisseau de la Sagne et la rivière Souvigne.



## Les croix et le calvaire de Forgès

Croix et calvaires sont des édifices qui témoignent de la présence des chrétiens sur les territoires.  
 Les croix sont érigées dès l'apparition des paroisses.  
 La croix devient, sous l'empereur Constantin, l'un des symboles des chrétiens.

Elles sont le plus généralement situées sur les monuments religieux, aux intersections des chemins, à l'entrée des villages et dans les cimetières. Elles servaient souvent de jalons sur les itinéraires. Elles rappellent ainsi la vie quotidienne de la France d'autrefois.

Au XIXe siècle, les édifications de croix se multiplient avec les nombreuses missions chrétiennes.

Sur la paroisse de Forgès, il y a ainsi plusieurs croix dans les villages, aux croisements des chemins et dans le bourg.

Citons-en quelques-unes :

- la croix pattée en granite près de l'église (1825). Elle était vraisemblablement dans l'ancien cimetière situé autour de l'ancienne église ;
- la croix de la mission dans le bourg ;
- la croix du Bastier (1874) ;
- les croix des chemins de Plos (1893), de Béchefage et Grandchamp (1931).



**Croix près de l'église**



**Croix de la mission dans le bourg**



**Croix du Bastier**

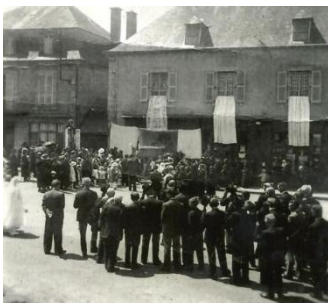


**Croix de Grandchamp (mission)**

Qu'elles soient en pierre, en fer ou en bois, les croix ont généralement un socle surmonté d'un fût et d'un croisillon qui représente les bras de la croix.

Elles étaient aussi un passage obligé pour :

- les processions des Rogations : croix du chemin de Béchefage, croix du pont du Bastier ;
- la procession de saint Jean-Baptiste : croix du village de Vialette, croix de Grand Champ ;
- la Fête-Dieu dans le bourg...



**La Fête-Dieu dans le bourg de Forgès**



Le Calvaire de Forgès a été érigé en l'an 1893 par l'abbé Pierre Durand, généreusement secondé par les paroissiens de la commune de Forgès.

Il est situé sur la colline d'Espargillière, face à l'église de Saint-Bonnet-Elvert. Par ce calvaire, les habitants de Forgès souhaitaient que l'on se souvienne d'événements douloureux qui s'étaient déroulés un siècle plus tôt.

Peu de temps après la Révolution, le 15 avril 1792, les citoyens de Saint-Bonnet-Elvert sont descendus rendre une visite peu amicale à leurs voisins de Forgès.

Durant cette sortie ils avaient décidé de piller et d'incendier la maison des Parjadis située dans le bourg. Le sieur Parjadis s'était opposé en février 1792 à l'installation d'un curé conventionnel à Albussac et il conseillait aux contribuables de ne pas payer leurs impôts, il est dénoncé par le club des jacobins de Tulle.

Ce pillage est donc étroitement lié aux luttes politiques engendrées en Corrèze par la Révolution. C'est une des conséquences du vote de l'abolition des privilèges et des derniers droits féodaux dans la nuit du 4 août 1789 car un grand nombre de paysans refusèrent alors d'acquitter leurs redevances.

Leur plan a été fortement contrarié par l'arrivée rapide des habitants d'Albussac venus défendre les forgésiens. C'est donc en souvenir de ce triste épisode que les paroissiens de Forgès ont érigé le calvaire d'Espargillière. Voici sa description d'après un texte de l'abbé Pierre Durand, curé de Forgès, rédigé le 25 février 1893 :

*Oui, c'est grâce à la protection de la très Sainte Vierge que ce petit monument a pu être élevé. La croix y est déjà installée. Les statues ne tarderont pas à y être placées aussi. Si elles n'y sont pas encore, c'est que le sculpteur, M. Pierson, sculpteur à Vaucouleurs, ne les a pas encore terminées.*

*Voici la description du petit monument. Il est placé sur l'endroit le plus élevé de la colline. On peut le voir de presque tous les villages de Forgès. De son pied l'on aperçoit la statue de Notre-Dame de Roche-de Vic, le territoire de toutes les communes du canton d'Argentat et de plusieurs communes des cantons de Mercœur, Servières, Laroche-Canillac et Tulle-Sud. La curiosité pourra donc se joindre à la dévotion pour attirer des visiteurs à ce pèlerinage d'un nouveau genre. Le petit monument a la forme d'un carré de trois mètres de côté. Le mur qui est tourné vers le bourg de Forgès a un mètre d'épaisseur et quatre mètres de hauteur. C'est sur ce mur surmonté d'une épaisse couche de ciment que se trouve déjà la croix et que seront bientôt les statues de la Sainte Vierge et de saint Jean au pied de la croix. Le Christ en fonte a un mètre soixante-quinze centimètres de longueur. Les statues, également en fonte, auront, la Sainte Vierge un mètre quarante-cinq centimètres, saint Jean un mètre cinquante-cinq centimètres. Les autres murs*

*n'ont que cinquante centimètres d'épaisseur ; ce qui laisse à l'intérieur deux mètres de largeur sur un mètre cinquante centimètres de profondeur. Cet espace a été jugé suffisant pour une petite chapelle où l'on pourra célébrer le Saint Sacrifice.*

Le prêtre seul y entrera avec le servent de messe.

Les fidèles se tiendront dehors d'où ils pourront suivre les cérémonies et voir constamment le prêtre à l'autel, sans perdre de vue l'image saisissante de l'adorable victime qui s'offrira ici comme sur un nouveau Golgotha. Là, comme au calvaire, ils auront, sous les yeux, le Divin Crucifié ; Marie et saint Jean abîmés dans la douleur, les deux larrons, et, plus tard, si les moyens le permettent, sainte Madeleine, les saintes femmes, Longin le Centurion qui se convertit. Le prêtre en se tournant vers les fidèles pour les bénir, les verra tous devant lui, par-dessus leurs têtes il apercevra, au bas de la colline, l'église et le bourg de Forgès, et, au niveau de ses yeux, Notre-Dame de Roche-de-Vic, et les paroisses d'Albussac, Neuville, Mémoire et Lagarde. Le plan de ce petit monument aussi modeste qu'original et grandiose, est dû au talent de M. Tiburce Bétailloulou, qui, au mérite de l'avoir fait, a bien voulu ajouter celui d'en surveiller et d'en activer l'exécution. Sa générosité, son intelligence et son zèle, dans la conduite de toute cette affaire, sont au-dessus de tout éloge. On croit voir revivre en lui son vénérable grand père, M. Fabien Médard Bétailloulou, qui, maire de Forgès, se montra toujours désintéressé, généreux, l'ami et le père des pauvres. L'église de sa paroisse le compte au premier rang de ses bienfaiteurs, à côté de ses vénérables anciens pasteurs MM. Lauliac et Cluzan. La commune de Forgès, s'honorera bientôt, on peut l'espérer, en le mettant à sa tête, le petit-fils de ce modèle des maires, le continuateur de la bienfaisance et de ses traditions chrétiennes. Pardon pour cette digression.

Revenons à notre calvaire. Il se compose actuellement de vingt-quatre croix : trois sur le calvaire proprement dit ; quatorze sur le chemin public qui y conduit (route de Forgès à Saint-Bonnet-Elvert), rappellent les 14 stations de la Voie Douloureuse ; et les sept autres, sur un sentier plus court et plus rapide, les sept douleurs de la très Sainte Vierge. Ces sept dernières croix commencent à la 4e station, la rencontre de Jésus et de Marie. D'après une opinion, la vue de Jésus qui venait de tomber pour la 1re fois, sous le poids de la croix, produisit sur la Divine Mère, une telle impression qu'elle faillit en mourir de compassion. Alors saint Jean, pensa la soustraire un instant à la vue de l'objet de sa douleur, l'amena au Calvaire par un autre chemin. C'est le souvenir de ce fait, bien naturel et touchant, qu'on a voulu rappeler en mettant ces sept dernières croix sur un sentier qui part de la 4e station et va aboutir directement au Calvaire.

Un mot maintenant de la Mission. Elle n'a pas donné les résultats qu'on était en droit d'en attendre. Et voici pourquoi : le directeur, le père Pichon, supérieur des Oblats de Marie de la résidence de Limoges, étant tombé malade dans la nuit qui suivit son sermon sur la mort, quitta Forgès le 1er jour de la seconde semaine (lundi 6 février) pour rentrer à Limoges. Il envoya bien pour le remplacer un excellent père, le père Le Jeune, mais, la direction de la Mission, par suite du départ du père Pichon, se trouva confiée au père Rousseau, très digne religieux, mais qui n'étant pas préparé à diriger cette Mission, ne se trouva pas à la hauteur de sa tâche. Il était d'ailleurs difficile de relever la Mission après le départ du père supérieur, qui avait conquis toutes les sympathies et emporté tous les regrets. La Mission devint, dès lors, languissante et sans entrain. Cependant, les 3 premiers jours de la troisième semaine, le Saint Sacrement étant exposé toute la journée pour les quarante heures et ayant eu de nombreux adorateurs, grâce aux mesures prises à cette fin, la vie semble renaître avec l'esprit de prière. Ce furent les trois meilleures journées de la Mission.

Le mardi 14 février, 3e jour des 40 heures, veille du jour des Cendres, vers les trois heures du soir, des salves d'artillerie, tirées par les jeunes gens du village d'Espargillière, annonçaient à la paroisse et à toute la contrée, que la croix – sur laquelle est maintenant fixé le Christ dont il a été parlé ci-dessus – venait d'être hissée heureusement sur le mur de face du petit édifice. Les principales cérémonies de la Mission ont été la bénédiction des enfants, la consécration de la paroisse à la Sainte Vierge et au Sacré Cœur de Jésus, mais, celle qui les a surpassés toutes, et dont le souvenir restera seul peut-être, c'est la procession au calvaire.

Elle eut lieu le dimanche 19 février. À 1 h et demi du soir, les conscrits de Forgès, au nombre d'une quinzaine, arrivaient au presbytère, avec leur drapeau déployé. L'honneur de porter le Christ leur avait été offert par M. le curé. Ils venaient dire qu'ils l'acceptaient, mais à une condition, qu'ils porteraient aussi leur drapeau à l'église et à la procession. Je leur fis comprendre qu'il serait mieux de ne pas en avoir d'autre que la Croix, selon ces paroles d'un cantique : « Soldat chrétien, ton drapeau, c'est la Croix. » Ils se rendirent gracieusement à mes raisons. Le drapeau fut fixé au balcon du presbytère, où ils vinrent le reprendre après la cérémonie. À deux heures, M. le curé de Saint-Sylvain, qui, de sa propre initiative, avait convoqué sa paroisse à se rendre au pèlerinage au calvaire de Forgès, faisait son entrée dans notre église avec un nombreux contingent de ses paroissiens, au chant des cantiques et des hymnes admirablement exécutés par ses petites chanteuses et ses petits chantres, dont la tenue sérieuse et modeste, édifiait tout le monde. Vers les deux heures et demie, la procession commençait à sortir de l'église au bruit des bombes tirées sur la montagne. On s'acheminait lentement vers le calvaire, dans l'ordre suivant : la Croix, les enfants, les femmes, les chanteuses, les chantres, le Christ porté triomphalement, le clergé et les hommes : plusieurs groupes de jeunes gens, commandés par M. Tiburce Bétailloulou, faisaient la haie autour du Christ et s'estimaient heureux de se remplacer les uns les autres, sous le poids de l'auguste et adorable fardeau. On s'arrêtait à chaque station : des salves d'artillerie se faisaient entendre sur la colline ; M. le curé bénissait la nouvelle croix plantée la veille, et le père Le Jeune prononçait quelques paroles incisives, enflammées, pratiques qui furent estimées les meilleures de toute la Mission. On se remettait ensuite en marche en chantant des cantiques : « Vive Jésus ! Vive la Croix ! ... » Arrivée au calvaire, la procession se masse autour du petit édifice : le Christ est élevé péniblement sur la croix. Nouvelles salves d'artillerie ; bénédiction solennelle de la croix par M. le curé ; allocution du père Rousseau qui peut se résumer en trois lignes : avant Jésus-Christ était une marque d'ignominie ; depuis que le Père l'a sanctifiée, elle est devenue l'emblème de l'honneur et de la gloire ; c'est son triomphe que nous célébrons aujourd'hui. On repart ensuite pour Forgès en suivant le petit sentier sur lequel se trouvent les 7 croix destinées à rappeler les douleurs de Marie : M. le curé les bénit les unes après les autres, on chante, on récite le chapelet et on rentre vers les 5 h 1/2 à l'église, où, après le sermon de clôture donné par le père Rousseau, M. le curé de Saint-Paul, présent à la procession, donne la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

Le même jour, à 7 h autres salves d'artilleries sur le calvaire ; embrasement de la Croix aux feux de Bengale, par les soins de M. Tiburce Bétailloulou, qui, s'est efforcé de donner à cette fête toute la splendeur possible et illuminations dans le bourg et les villages de la paroisse.

Environ deux mille personnes assistaient à cette procession d'après l'estimation commune. Le lendemain, 7 h du matin, nouvelles et dernières allocutions du père Rousseau ; mot de remerciement adressé aux missionnaires par M. le curé ; et salut du Très Saint Sacrement. Telle a été la mission de 1893 : un souvenir éclatant et plein de fruits, on peut l'espérer, l'érection du calvaire. Puisse-t-il répandre les grâces du salut sur la paroisse de Forgès et sur celles qui l'entourent. C'est le but qu'on s'est proposé.

Le chemin de croix a été établi le 29 mars 1893, inauguré le 31 mars 1893 et la première messe célébrée, à la chapelle, dès le 3 mai 1893.

Citons un extrait du livre de l'abbé Jean-Baptiste Poulbrière :

*D'après les souvenirs de la Révolution, les gens de Saint-Bonnet descendirent à Forgès le 8 mai 1792, pour y piller la maison Parjadis ; mais ce pillage ne put avoir lieu qu'en partie, les paroissiens d'Albussac étant accourus à la défense.*

*Désireuse, cette année même (1893), de sanctifier un triste centenaire, la paroisse de Forgès vient d'ériger un calvaire sur une de ses collines, celle d'Espargillière, près des confins de Saint-Bonnet. Le chemin de croix en a été établi canoniquement et doté des indulgences ordinaires, le 29 mars, jour du Vendredi saint. Vingt-quatre croix, dont quatorze représentant les stations de la Voie douloureuse et sept les Douleurs de la très Sainte Vierge, conduisent aux trois croix du calvaire proprement dit, où se font remarquer quatre statues en bronze, de grandeur naturelle, sorties des ateliers de M. Pierson, de Vaucouleurs ; le crucifix d'abord, puis les saintes images de la Vierge, de saint Jean et de sainte Madeleine. Sous ce groupe pieux, on a eu la bonne idée de ménager une chapelle dédiée au patron secondaire de la paroisse, saint Barthélemy. Elle a été inaugurée par la bénédiction et le saint sacrifice de la messe, le 3 mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix. Et désormais, chaque année, au retour de cette fête comme à celle de l'Exaltation, 14 septembre, des processions solennelles à la colline d'Espargillière raviveront dans Forgès le souvenir précieux de la passion de J.-C.*

En effet, le 31 mars 1893, l'abbé Pierre Durand, curé de Forgès a rédigé le texte suivant :

*En vertu d'une communication épiscopale de la faculté d'ériger le chemin de la Croix, qui m'a été accordée par monseigneur Henri-Charles Dénèchau, évêque de Tulle, à la date de, Tulle, 29 mars 1893.*

*Je soussigné, Pierre Durand, curé de Forgès, ai érigé le chemin de la Croix du calvaire de Forgès, le trente-et-un mars mil-huit cent quatre-vingt-treize, jour du Vendredi saint, entre deux et quatre heures du soir. À chaque station, j'ai adressé quelques mots aux fidèles, béni les croix, comme il est marqué au Rituel des paroisses, et récité les prières qu'on récite ordinairement en faisant ce Saint Exercice.*

*Environ deux cents personnes assistaient à cette cérémonie, qui a été un peu troublée par la pluie. La première station est celle qui se trouve à la jonction du chemin direct du haut du bourg avec la route de Forgès à Saint-Bonnet-Elvert.*

*À partir de la quatrième station, les indulgences ont été appliquées, non aux croix qui se trouvent sur ladite route, mais à celles qui, partant de la dite quatrième station conduisent directement au calvaire, c'est-à-dire à celles qui ont été placées, pour rappeler les sept douleurs de la très Sainte Vierge.*



**Carte postale ancienne.**



**Carte postale moderne.**

Il a été rénové en 1954, avec l'aide des paroissiens de Forgès et de nombreux bienfaiteurs, par le remplacement des croix en bois par quatorze croix en béton.

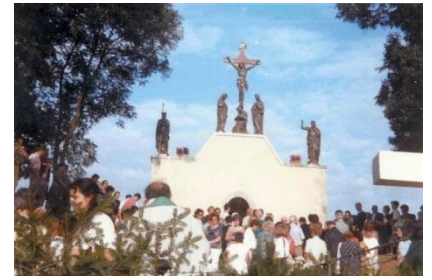
Une très grande cérémonie, en présence de l'évêque de Tulle et de plusieurs centaines de personnes, a eu lieu à cette occasion.

En l'an 1992, ce calvaire a été restauré par la municipalité de Forgès avec l'aide du conseil général de la Corrèze.

Le centenaire du calvaire d'Espargillière a été célébré le dimanche 8 août 1993 en présence de l'évêque de Tulle, des représentants des collectivités territoriales, de plusieurs prêtres et d'un public très nombreux.



**Photographie de la cérémonie de 1954.**



**Souvenir photographique de ce centenaire**

Une dernière rénovation a été faite en 2014, par des artisans locaux, dans le cadre d'une souscription organisée par la Fondation du Patrimoine et la commune de Forgès.

**Photographie de la cérémonie de fin de cette rénovation du calvaire et du chemin de Croix, en présence de Christiane Cure, maire de Forgès**



### **Documents complémentaires**

#### **Le Calvaire de Forgès : choix de l'emplacement**

Pour le savoir, il suffit de lire à nouveau un extrait du texte rédigé le 25 février 1893 par Pierre Durand, curé de la paroisse de Forgès.

Établir un calvaire sur le sommet de la colline située sur les confins de la paroisse de Forgès, du côté de celle de Saint-Bonnet-Elvert, telle fut, presque dès mon arrivée dans la paroisse, mon idée dominante : ce site m'avait paru merveilleusement apte à la réalisation de ce projet ; et ce projet me paraissant aussi la meilleure inauguration du centenaire de 1793. Il y a cent ans, me disais-je, nos pères brisèrent ou laissèrent briser les croix : réparons leur faute en les rétablissant, et en donnant au divin crucifié, l'auteur de la bonne et véritable révolution, la glorification qu'il mérite.

Je fis part de mon projet à quelques amis : la plupart m'encouragèrent à le poursuivre, les autres n'y virent pas des obstacles insurmontables. On fit prier : on chercha les moyens, et voilà que, grâce à Dieu ! cette idée qu'on trouvait « originale et grandiose » est maintenant une réalité, nonobstant toutes les difficultés qu'elle a dû rencontrer.

La plus grande peut-être, c'était de trouver les ressources nécessaires. Ce n'était pas chose facile, dans une paroisse appauvrie par le phylloxéra et épuisée par la construction récente de son église et de sa maison d'écoles. Les secours qu'on ne pouvait demander au public, et bien moins encore l'État quelques personnes généreuses voulurent bien sûr me l'accorder. Leur mérite est d'autant plus grand et plus appréciable, qu'elles ne veulent pas être connues. Quand Notre Seigneur viendra, dans sa gloire, juger le monde, il les appellera par leurs noms. Ce sera, on ne saurait en douter, pour les placer à sa droite avec les bénits de son Père. C'est alors qu'elles recevront la récompense de leur générosité, où la vaine gloire aura été complètement étrangère. Les difficultés financières à peu près surmontées, survinrent d'autres questions non moins difficiles à résoudre : des questions d'intérêt local, d'amour propre, de caprice et de jalousie. La place nécessaire avait été généreusement concédée par M. Antoine Bétailloulou, propriétaire du village d'Espargillière. M. le curé venait d'y conduire les missionnaires qui l'avaient trouvée magnifique. C'était le 3e jour de la Mission. Voilà que Gabriel Valat, épicier, cafetier, marchand drapier et propriétaire au bourg de Forgès, vient offrir une autre place avec cent francs pour les frais d'installation. Tout le bourg et une grande partie de la paroisse sont pour ce second emplacement. Une propagande active est organisée pour lui faire accorder la préférence. La paroisse va se diviser en deux camps sur cette question. La discorde s'en mêlant, rien ne pourra être fait. Le directeur de la Mission l'interrogeant déclare alors que cette affaire ne le regarde pas « C'est une affaire paroissiale », me dit-il nettement lorsque je le prie de s'en occuper d'intervenir pour tout arranger – son intervention ne pouvant être suspecte de partialité et étant appuyée par le prestige de son éloquence, aurait pu en effet être d'une action décisive. Mais, il continue de me dire nettement : « C'est une affaire paroissiale, c'est votre affaire, je ne m'en occuperai pas », ma situation devenait fort délicate, et le projet du calvaire, prêt à aboutir dès avant la Mission, risquait fort de tomber dans l'eau. Mais, je n'avais pas compté sur moi-même...

Je monte en chaire, je récite à haute voix la prière de saint Bernard : « Souvenez-vous », etc... et m'adressant à la paroisse : « J'avais résolu, leur dis-je, de garder le silence jusqu'à la fin de la Mission : les circonstances m'obligent à l'interrompre. C'est pour vous dire, mes frères, la reconnaissance qui déborde en ce moment de mon cœur, envers Dieu et envers vous. Envers Dieu qui a béni, semble-t-il mon ministère parmi vous et envers vous, dont le bon esprit m'a fait espérer de voir bientôt la réalisation d'un projet que j'ai vivement à cœur depuis mon arrivée dans la paroisse. Ce projet, vous le connaissez déjà quoique je ne vous en ai pas encore parlé du haut de la chaire : c'est l'établissement d'un calvaire destiné à nous rappeler à tous, d'une manière sensible, l'amour de N. S. J.-C. Voilà qu'une difficulté se présente qu'on n'avait pas prévue. On propose un autre emplacement que celui déjà désigné et accordé. L'un et l'autre ont des avantages respectifs et sont parfaitement acceptables. On dit que la paroisse est divisée déjà sur cette question et qu'il n'y aura pas moyen de s'entendre. Votre bon esprit me fait croire que ce bruit n'est que pure calomnie. Non ! Vous ne ferez pas de cette affaire une question d'amour propre, une affaire de partis, d'intérêt ou de jalousie. Jésus-Christ sur la Croix, a foulé aux pieds tous ces sentiments, pour nous. Pour Lui, vous serez aussi y renoncer. Ne cherchons tous ici que la plus grande gloire de Dieu. Pour ne froisser personne, je vous annonce que je suis résolu à donner la préférence à l'installation pour laquelle on me fera les offres les plus avantageuses, et je donne pour cela jusqu'à demain à midi. Qu'on en décide donc. C'est urgent. »

Le lendemain matin, M. Valat venant, en son nom et au nom de ses adhérents, offre une somme beaucoup plus élevée que la veille. Mais, à midi, M. Vincent Salesse, propriétaire à Espargillière, au nom du village, prenait à sa charge tous les frais d'installation. préférence était donc accordée 1er projet. M. Valat, prévenu eut le bon esprit de ne pas s'en montrer froissé. J'allai le remercier ensuite moi-même pour ses offres généreuses et son sentiment chrétien. Le péril qui avait effrayé les missionnaires était donc conjuré : bien plus, la difficulté n'était pas seulement surmontée mais changée en un avantage sérieux : comment s'était faite cette métamorphose ? Par l'efficacité de la prière à Marie : « Souvenez-vous », etc... Que ceux qui en doutent en fassent l'expérience. Ils verront que la Reine du Ciel et de la Terre, vient toujours en aide à ceux qui, confiants, l'invoquent dans leur détresse. C'est certainement à sa protection que cette difficulté qui a failli faire avorter le projet, et d'autres qui survinrent et qu'il est inutile de raconter, ont pu être surmontées.

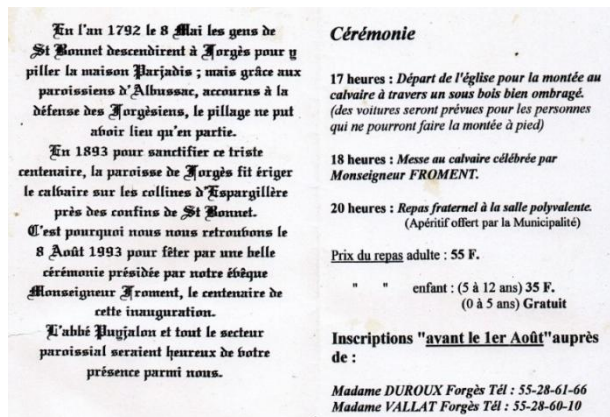
Le Calvaire de Forgès : chapelle Saint-Barthélémy

Autre document rédigé par Pierre Durand, curé de la paroisse de Forgès :

La petite chapelle du calvaire de Forgès a été bénite par moi soussigné, et j'y ai célébré la première messe le 3 mai 1893, fête de l'Invention de la Sainte Croix. Elle est dédiée à saint Barthélémy patron secondaire de la paroisse.

La seconde messe y a été dite par M. l'abbé Gimazane, le 14 septembre 1893, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, et le dimanche suivant, 17 septembre. On y a fait une procession solennelle qui sera renouvelée tous les ans à la même date, le dimanche qui suivra ou celui qui précédera le 14 septembre. La statue de sainte Madeleine y a été installée le dimanche 16 septembre 1894.

Le calvaire de Forgès : carton d'invitation du centenaire, 8 août 1993.



Pierre Dumoulin

## A Forgès Une exception corrèzienne



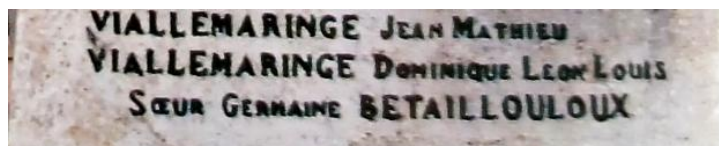
Le 7 juin 1915, Paulin rejoint sa Corrèze natale après des mois d'hospitalisation dans les Ardennes. Il est toujours l'homme grand et fort, mais n'a plus un visage humain. Il a celui de la guerre « des gueules cassées » comme ils disent. Peu à peu, il doit s'habituer à vivre sans ses copains, au milieu des femmes, des hommes âgés et des enfants à qui il fait souvent peur. !!

Désormais, sa vie est rythmée par les saisons et les travaux des champs, mais surtout par les enterrements. Ils sont si nombreux à mourir loin de leur Corrèze et de leur famille...

Pas une semaine sans que le glas ne résonne au village ou dans le canton. C'est la guerre avec son cortège de douleurs et de larmes, celles des enfants, des veuves et des mamans.

Le 11 novembre 1918, l'armistice est signé. Le chagrin redouble sur un bilan dévastateur, rien qu'en Corrèze, on compte un mort pour vingt-deux habitants. Pour la France, ce sera 1,4 millions de morts et 4 millions de blessés, en moyenne, 900 jeunes français mouraient chaque jours. L'heure est au souvenir et à l'hommage à tous les enfants de France morts pour la patrie. C'est un rituel différent pour Paulin, maintenant il suit toutes les inaugurations des monuments aux morts. Il se tient dans l'ombre, il a appris à se cacher pour ne pas choquer.

Aujourd'hui 15 janvier 1922, c'est à Forgès qu'il pense à ses camarades. Après la messe, un immense cortège se rend au pied du monument aux morts pour son inauguration.



C'est le maire, M. Estagerie qui préside cet événement. Un par un, nos héros sont proclamés « Mort pour la France ». Le dernier nom surprend puisque c'est celui d'une femme...sœur Germaine Bétaillouloux, elle sera la seule femme à figurer sur un monument en Corrèze. Cela mérite des recherches et des précisions.



Marie Antonine Marthe Bétaillouloux, en religion sœur Germaine, est née à Forgès le 29 juillet 1877. Elle est professeur à l'Institut National des Sourds et Muets de Bordeaux, géré par les sœurs de Nevers.

*Tombe familiale*



Pendant la première guerre mondiale, l'institut fut réquisitionné pour servir d'hôpital militaire. Marie Antonine Bétaillouloux y sert comme infirmière, c'est à ce moment en 1917, qu'elle prononce ses vœux, devenant sœur Germaine. Inlassablement elle soigne les blessés que cette maudite guerre envoie en nombre, et malheureusement accompagne aussi les mourants toujours très jeunes.



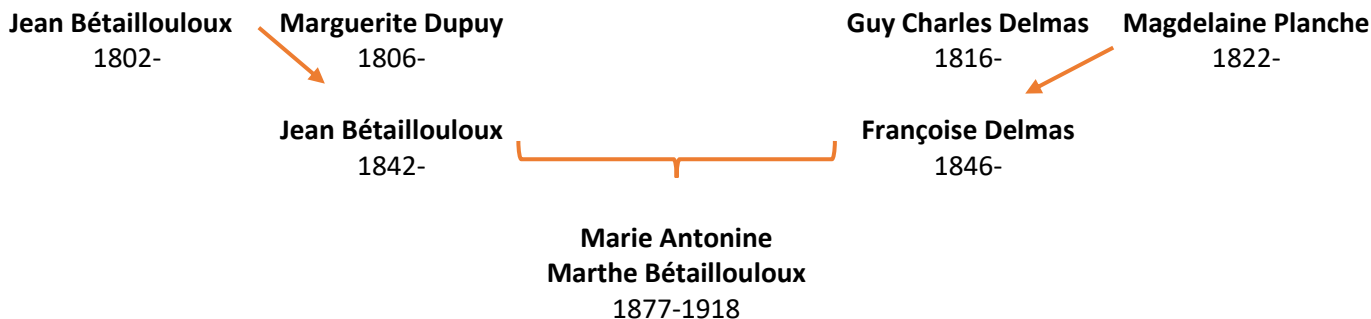
Malade, sœur Germaine rentre à Forgès dans sa famille, le 23 mai 1918. Elle y décède le 12 juin 1918 d'une maladie contractée pendant son service.

Sœur Germaine Bétaillouloux est décorée de plusieurs distinctions :

- Médaille d'honneur des épidémies
- Palme en argent de la société des secours
- Croix des secours aux blessés militaires avec l'insigne en or
- Médaille commémorative 1914-1918

Marie Antonine Marthe Bétaillouloux est la fille de Jean et Françoise Delmas, aubergistes à Forgès, route d'Argentat. Sur le monument, son nom côtoie celui de son frère Louis Antoine, mort au champ d'honneur la même année.

*A gauche, l'auberge de la famille Bétaillouloux, à droite, la maison du maire Joseph Estagerie*



D'autres départements ont eu ce geste pour des femmes, elles sont environ 20 en France à figurer sur un monument de la guerre 14-18. Laissez-moi, avec beaucoup d'émotions vous évoquer le monument de la commune de la Forêt-du-Temple en Creuse.

Le nom d'une femme, d'une mère, Emma Bujardet y figure, suivi de la terrible mention « morte de chagrin » ; oui, morte de chagrin à la suite du décès de ses trois fils au cours de ce conflit meurtrier.

Le silence s'est définitivement abattu sur cette génération. Notre devoir est de ne pas oublier et de faire résonner pour toujours les noms de nos valeureux soldats.

Merci infiniment à M. Pierre Dumoulin sans qui nous n'aurions pas la photo de sœur Germaine.

**Danielle Delmas Chapapria**

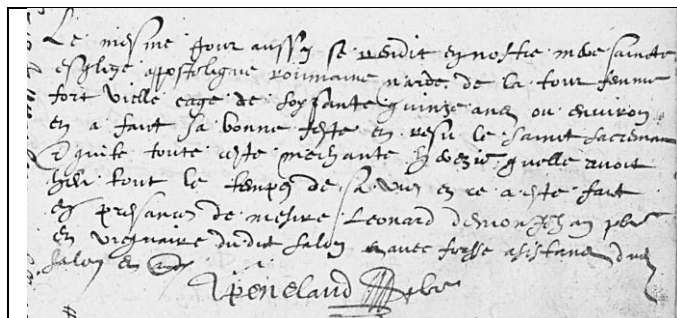
# Quis Paléo

Nous vous proposons de vous essayer à la paléographie. Pour cela, vous retrouverez chaque trimestre un acte à transcrire.

Merci à Danièle Pauty qui nous offre ces petits exercices permettant de vous initier à sa passion.

Voici la solution de l'énigme du N°159 de Mille et une Sources

## Salon la Tour 1621



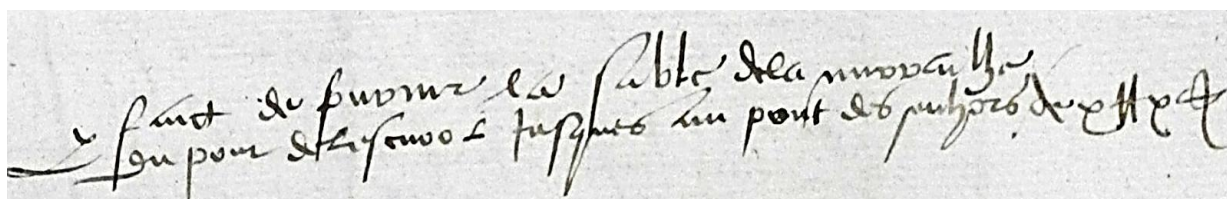
Le mesme jour aussy se rendit en nostre mère sainte esglize appostolique roumaine Narde de la Tour femme fort vielle eagé de soysante quinze ans ou environ et a fait sa bonne feste et resu le saint sacrement et quite toute ceste méchante hérésie quelle avoit heu tout le temps de sa vie et ce a esté fait ez présances de mesire Léonard Demonjehan p(re)b(t)re et vicquaire dudict Salon avec forse asistans dud(ict) Salon et a(utr)es

### À vous de jouer :

Voici le titre d'un texte de 1541 fait en cours de paléographie en mars avec Alain MAURY.

C'est un extrait du premier registre de délibération de la ville de Tulle.

Vous trouverez la solution dans le prochain bulletin.



\*\*\*\*\*

## Nouveaux adhérents

3783	M.	Claude	LESCAUT	F-93160	NOISY LE GRAND
3784	M.	Frédéric	CHENUT	F-75012	PARIS
3785	M.	Godefroy	LISSANDRE	F-94270	LE KREMLIN BICÊTRE
3786	Mlle.	Marie	NACRY	F-19400	MONCEAUX SUR DORDOGNE
3787	Association		TIERS-LIEU L'OUSTAL	F-19400	MONCEAUX SUR DORDOGNE
3788	M.	Arthur	CASTILLA	F-19400	ARGENTAT
3789	Mme.	Dominique	SALEUN	F-06400	CANNES
3790	M.	Philippe	PUYFAGÈS	F-33400	TALENCE
3791	Mme.	Sonia	PÉRIGAUD	F-77185	LOGNES
3792	M.	Xavier	FARGES	F-63450	COURNOLS

# Des Corrèziens

## au Bagne de Toulon...

### Chapitre 1

A la demande de M. Larrieu (Brive Généalogie) j'ai consulté les registres du bagne de Toulon pendant plus de quinze ans. A la recherche des bagnards originaires du Limousin, j'ai ensuite fait des relevés pour d'autres associations concernant les bagnards de l'Auvergne et du Périgord.

Mes grands-parents paternels sont originaires de la Haute-Vienne et de la Corrèze. Je suis né à Toulon et y habite toujours. Mon père, par la Marine Nationale, y a été démobilisé et s'y est marié à une habitante née dans cette ville et d'origine corse.

Voici une partie de ma généalogie limousine :

#### Mon père :

- André Célérier né le 26/02/1912 à Paris 12<sup>ième</sup>

#### Mes grands-parents paternels :

- Louis Célérier né le 17/02/1885 à Saint-Yrieix-la-Perche, 87
- Antoinette Bordas née le 14/11/1892 à Saint-Julien-le-Vendômois, 19

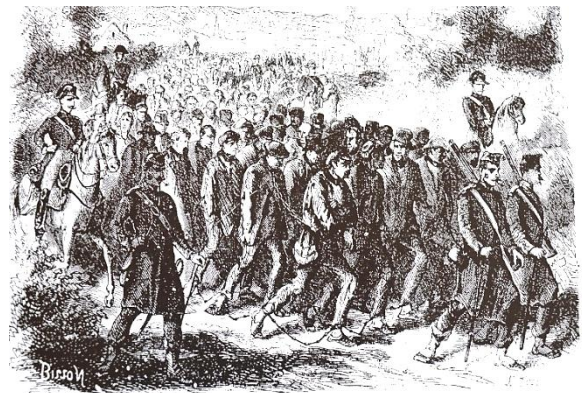
#### Mes arrière-grands-parents :

- Pierre Célérier né le 23/06/1856 à Saint-Yrieix-la-Perche
- Marie Dézon née le 14/04/1862 à Saint-Yrieix-la-Perche
- Jean Bordas né le 30/08/1860 à Coussac-Bonneval, 87
- Anne Germain née le 07/02/1871 à Saint-Eloi-les-Tuileries, 19

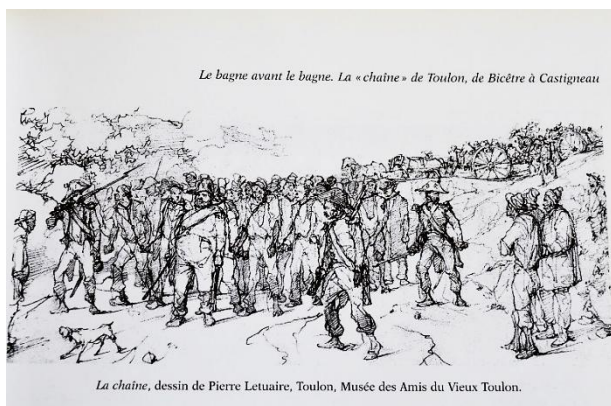
Illustrations suivantes : *Le bagne de Toulon. Académie du Var (Éditions Autres Temps)*



*Galériens en mer, extrait d'un manuel scolaire de l'entre-deux-guerres.*



*La chaîne en marche, in P. Zaccone.*



*Le bagne avant le bagne. La « chaîne » de Toulon, de Bicêtre à Castigneaux*

*La chaîne, dessin de Pierre Letuaire, Toulon, Musée des Amis du Vieux Toulon.*



*Exécution au bagne de Toulon, in P. Zaccone, p.153.*

A la suite de l'article paru dans le N°159 « des corrèziens au bagne ... », ce premier chapitre concerne les bagnards originaires de Corrèze, les chapitres 2 et 3 évoqueront ceux de la Creuse et de la Haute Vienne

NOM	AUZARIE	BERNARD-SOLLIER	BONNEVAL
PRENOM	Michel	Inconnu	Jean
SURNOM			
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	Jean	Hugues	Jean
MÈRE	BESSETTE	SIRACQ	CAILLE
PRENOM MÈRE	Marguerite	Jeanne	Marie
METIER	Propriétaire cultivateur	Marchand de chevaux	Charpentier
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	Sérilhac/Ussel	Brive et Alger	Beaulieu / Brive
AGE	62 ans	54 ans	49 ans
CONDAMNE PAR			
LIEU DE CONDAMNATION	Tulle	Alger	Cahors
DATE	19/12/1843	23/12/1847	05/08/1829
PEINE	20 ans	7 ans	7 ans
MOTIFS	Incendie volontaire	Recel et vol	Vol de cheval avec complicité
DECES	05/11/1830		
LIEU	Hôpital du bain Toulon		
SIGNALEMENT	1,66 m CHATAIN FONCE YEUX ROUX	1,59 m CHATAIN FONCE YEUX GRIS	
LIBERATION			
RESIDENCE DES LIBERES		Hérault	
EPOUSE			
N° REGISTRE	24071	31534	
COTE S.H. D	1.O.155	1.O.162 /163	

NOM	BORIE	BOUIX	BOUROTTE
PRENOM	Pierre	Martial	Antoine
SURNOM			
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	Antoine	Pierre	Antoine
MÈRE	ROCHE	LACROIX	THOUET
PRENOM MÈRE	Magdelaine	Jeanne	Léonarde
METIER	Tailleur d'habits	Cultivateur	Cultivateur
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	Marcillac la Crose (Brive)	Albussac	Rucelle
AGE	31 ans	34 ans	29 ans
CONDAMNE PAR			conseil de guerre
LIEU DE CONDAMNATION	Limoges	Tulle	Montpellier
DATE	05/05/1844	24/08/1817	22/05/1819
PEINE	Vie	5 ans	6 ans
MOTIFS	Vols sur chemin public	Vol avec escalade	Vol envers ses camarades
DECES		14/09/1821	
LIEU		Hospice des chiourmes	
SIGNALEMENT		1,67 m BLOND YEUX BLEUS	1,68m BRUN YEUX BRUNS
LIBERATION			1825
RESIDENCE DES LIBERES			
EPOUSE		Marie SEMBILLY	
N° REGISTRE		14958	15765
COTE S.H.D		1.O.150	1.O.150

NOM	BOURGES	CEPAS	CHAMBON
PRENOM	Jean	Guillaume	Jean
SURNOM			
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	François	Jean	Guinard
MÈRE	LABRUT	BAYLE	LAVA
PRENOM MÈRE	Toinette	Marguerite	Toinette
METIER	Maréchal ferrant	Tisserand	Cultivateur
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	Brive	Charbert	Tulle
AGE	18 ans	25 ans	17 ans
CONDAMNE PAR	Cahors	conseil de guerre	
LIEU DE CONDAMNATION		Paris	Tulle
DATE	05/02/1830	26/06/1822	02/09/1829
PEINE	5 ans	6 ans	5 ans
MOTIFS	Vol avec effraction	Vol d'argent à l'un de ses camarades	Attentat à la pudeur avec violence sur mineur
DECES		08/08/1826	
LIEU		Hôpital du bain Toulon	
SIGNALEMENT		1,61 m CHATAIN YEUX ROUX	
LIBERATION			
RESIDENCE DES LIBERES			
EPOUSE			
N° REGISTRE		17839	
COTE S.H.D		1.O.151	

NOM	CHAMPAGNE	CHASSAING	CHOLLET
PRENOM	Jean	Jean	Joseph
SURNOM			
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	Bernard	Jean	Jean
MERE	ESCARAVACHE	FARGE	BESSE
PRENOM MERE	Anne	Toinette	Françoise
METIER	Cultivateur	Cultivateur	Cultivateur
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	Sioniac /Brive	Sérillac /Puy d'Arnac	Brive
AGE	41 ans	39 ans	34 ans
CONDAMNE PAR			
LIEU DE CONDAMNATION	Tulle	Tulle	Périgueux
DATE	20/06/1847	11/06/1845	10/04/1835
PEINE	20 ans	20 ans	6 ans
MOTIFS	Viol sur mineure avec récidive	Tentative de vol avec complicité sur chemin public	Vol avec effraction
DECES			19/08/1843
LIEU			Hôpital du bain Toulon
SIGNALEMENT	1,62 m CHATAIN CLAIR YEUX BLEUS		1,61 m CHAT. CLAIR YEUX GRIS BLEU
LIBERATION	1858		
RESIDENCE DES LIBERES	Collioure (Pyr.Orientales)		
EPOUSE	Françoise LEYMA		Marie VERGNE
N° REGISTRE	33244		31738
COTE S.H.D	1.O.162 /163		1.O.162 /163

NOM	CLAVAL	COMBY	CULINAS
PRENOM	André	Guillaume	Antoine
SURNOM			
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	Antoine	Jean	Gabriel
MERE	BOURDIS	LABORIE	BRIGOT
PRENOM MERE	Françoise	Anna	Léonarde
METIER	Marchand de vin	Cultivateur	Cordonnier
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	Tulle / Marcillac La Croze	Chaises Hautes / Ornac	Ussel
AGE	44ans	45ans	32ans
CONDAMNE PAR			
LIEU DE CONDAMNATION	Bordeaux	Tulle	Tulle
DATE	19/12/1845	09/06/1844	08/05/1821
PEINE	12ans	Vie	6ans
MOTIFS	Émission de fausse monnaie	Vols avec circonstances aggravantes	Tentative de vol avec fausse clés
DECES			09/03/1837
LIEU			Hôpital du bain Toulon
SIGNALEMENT			1,67 m CHATAIN FONCE YEUX BLEUS
LIBERATION			
RESIDENCE DES LIBERES			
EPOUSE			
N° REGISTRE			27631
COTE S.H.D			1.O.158

NOM	ESPINASSOUX	FAURIE	GRANGE
PRENOM	Antoine	Pierre	Pierre-Gabriel
SURNOM			
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	Antoine	Léonard	Pierre
MERE	BORDET	JUBERTIE	LARIVE
PRENOM MERE	Jeanne	Marguerite	Jeanne
METIER	Serrurier (militaire)	Cultivateur	Cultivateur
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	Donzenac	Leygonie/Laboudie	Mercœur/Peyrissac (Tulle)
AGE	23 ans	42 ans	29 ans
CONDAMNE PAR	conseil de guerre		
LIEU DE CONDAMNATION	Dijon	Tulle	Tulle
DATE	14/02/1824	12/03/1839	12/12/1842
PEINE	6 ans	10 ans	6 ans
MOTIFS	Vol d'effets appartenant à ses camarades	Fabrication de faux testaments	Soustraction frauduleuse avec effraction
DECES			
LIEU			
SIGNALEMENT	1,70 m CHATAIN FONCE YEUX GRIS	1,69 m CHATAIN FONCE YEUX GRIS	
LIBERATION	1863	1836	
RESIDENCE DES LIBERES	Prison du Morbihan	Libourne (Gironde)	
EPOUSE		Marguerite SALVE	
N° REGISTRE	34116	24065	
COTE S.H.D	1.O.164/165	1.O.155/273/74/75	

NOM	GOUDEAU	GRATADOUR	GUISSON
PRENOM	Etienne	François	Hilaire
SURNOM			Cadet
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	Pierre	Joseph	Martial
MERE	GACHE	SERY	MONTAGNE
PRENOM MERE	Frane	Catherine	Marie-Jeanne
METIER	Tailleur de pierres	Peintre voiture	Serrurier
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	La- Foret -palson	Périgueux/Tulle	Tulle
AGE	26 ans	27 ans	19 ans
CONDAMNE PAR		conseil de guerre	
LIEU DE CONDAMNATION	Tulle	Paris	Tulle
DATE	21/11/1821	28/04/1842	10/05/1821
PEINE	5 ans	5 ans	5 ans
MOTIFS	Vol avec effraction	Insultes et menaces envers un supérieur	Tentative de vol avec fausses clés
DECES		14/09/1830	
LIEU		Hôpital du bain Toulon	
SIGNALEMENT	1,57 m CHAT.FONC. YEUX GRIS ROUX	1,62 m CHATAIN YEUX GRIS	1,58 m CHATAIN YEUX ROUX
LIBERATION	1841		1826
RESIDENCE DES LIBERES	Brive		
EPOUSE			
N° REGISTRE	27626	24068	17713
COTE S.H.D	1.O.158	1.O.155	1.O.151

NOM	MAGRENAT	MAME	MAURY
PRENOM	Jean	François	Jean
SURNOM			Nicolas
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	Léonard	Gaspard	Guillaume
MERE	RECONDE	SIMON	BELLE
PRENOM MERE	Léonarde	Catherine	Michelle
METIER	Cultivateur	Domestique	Serrurier
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	Uzerche	Brive/Chamalieres (Corrèze)	Tulle / Uzerche
AGE	44 ans	23 ans	38 ans
CONDAMNE PAR			
LIEU DE CONDAMNATION	Tulle	Tulle	Tulle
DATE		21/03/1847	11/12/1835
PEINE		Vie	6 ans
MOTIFS		Tentative d'homicide volontaire	Vol avec fausses clefs
DECES		20/04/1847	
LIEU		Hôpital du bain Toulon	
SIGNALEMENT		1,66 m BRUN YEUX GRIS	1,60 m CHATAIN YEUX ROUX
LIBERATION			1835
RESIDENCE DES LIBERES			
EPOUSE		Jeanne PESTEIL	
N° REGISTRE		33449	24046
COTE S.H.D		1.O.162 /163	1.O.155

NOM	MINEROL	NEYRAC	NOCHE
PRENOM	Antoine	Jean	Pierre
SURNOM			
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	Mathurin	Inconnu	Pierre
MERE	MARECHAL	Inconnu	MARBY
PRENOM MERE	Illisible	Inconnu	Françoise
METIER	Maçon	Cultivateur	Tisserand
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	Tulle	Serillac	Dijois
AGE	30 ans	34 ans	38 ans
CONDAMNE PAR			
LIEU DE CONDAMNATION	St.Flour	Tulle	Tulle
DATE	18/05/1830	24/08/1817	17/09/1820
PEINE	6 ans	5 ans	5 ans
MOTIFS	Vol avec effraction	Vol avec complicité	Faux en écriture publique
DECES		26/12/1817	
LIEU		Hôtel Dieu Marseille	
SIGNALEMENT		Non précisé	1,60 m CHATAIN FONCE YEUX GRIS
LIBERATION			1856
RESIDENCE DES LIBERES			Transféré Guyane
EPOUSE			
N° REGISTRE		14959	34117
COTE S.H.D		1.O.150	1.O.164/165

NOM	ORLUC	PAPON	PERAUD
PRENOM	François	François	Etienne
SURNOM			
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	Inconnu	Mathieu	Jean
MERE	ORLUC	LIGIER	BESSIERE
PRENOM MERE	Françoise	Marie	Guilhaumette
METIER	Scieur de long	Elève en pharmacie	Cultivateur
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	Ussel	Clermont/Ussel (Bort)	Brive
AGE	25 ans	23 ans	18 ans
CONDAMNE PAR			
LIEU DE CONDAMNATION	Limoges	Riom	Cahors
DATE	25/11/1829	02/08/1852	29/02/1836
PEINE	6 ans	5 ans	5 ans
MOTIFS	Vol avec récidive	Tentative de vol la nuit et port d'armes	Vol avec effraction
DECES		30/11/1847	27/04/1845
LIEU		Hôpital du bain Toulon	Hôpital de St.Mandrier
SIGNALEMENT		1,66 m CHATAIN FONCE YEUX ROUX	1,56 m CHATAIN YEUX GRIS BLEU
LIBERATION			
RESIDENCE DES LIBERES			
EPOUSE			
N° REGISTRE		32730	31737
COTE S.H.D		1.O.162 /163	1.O.162 /163

NOM	POIGNET	POMARAT	PRADEAUX
PRENOM	Jacques	Géraud	Jean
SURNOM	Grano		
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	Etienne	Inconnu	Jean
MERE	SARAZAC	POMARAT	DUMAS
PRENOM MERE	Catherine	Jeanne	Marie
METIER	Cultivateur	Domestique	Cultivateur
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	Najac (Aveyron)/ Meyssac	Ussel/Bord (Corrèze)	Tulle
AGE	32 ans	20 ans	48 ans
CONDAMNE PAR			
LIEU DE CONDAMNATION	Rodez	St.Fleur	Tulle
DATE	07/06/1858	31/03/1845	04/09/1847
PEINE	6 ans	5 ans	5 ans
MOTIFS	Bigamie (remise de peine d'1 an)	Soustraction frauduleuse avec complicité	Soustraction frauduleuse avec effraction
DECES			
LIEU			
SIGNALEMENT	1,71 m CHATAIN YEUX GRIS BLEU		1,57 m BRUN YEUX GRIS ROUX
LIBERATION	1847		1854
RESIDENCE DES LIBERES	Brive/Lignerac (remise de peine)		Tulle (Remise de peine)
EPOUSE	Elisabeth GERNOL		Marie-Anne MERIGAL
N° REGISTRE	28989		33142
COTE S.H.D	1.O.159		1.O.162 /163

NOM	QUEILLE	RAYNAL	RIOUX
PRENOM	Jean	Jean Louis	Léonard
SURNOM			
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	Jean	Jean Baptiste	Pierre
MERE	REBIERE	PAGES	TINET
PRENOM MERE	Jeanne	Marie	Françoise
METIER	Cultivateur	Propriétaire	Cordonnier
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	Noailhac	Varé / Lissac	Coudère (Tulle)
AGE	31 ans	24 ans	25 ans
CONDAMNE PAR	conseil de guerre	conseil de guerre	
LIEU DE CONDAMNATION	Oran (Algérie)	Grenoble	Tulle
DATE	23/04/1842	08/07/1823	18/12/1849
PEINE	10 ans	6 ans	6 ans
MOTIFS	Vol d'argent à un officier	Vol envers ses camarades	Vol avec récidive
DECES	05/01/1845	28/12/1838	15/07/1845
LIEU	Hôpital du bain Toulon	Hôpital du bain Toulon	Hôpital du bain Toulon
SIGNALEMENT	1,67 m BRUN YEUX GRIS ROUX	1,71 m CHAT. CLAIR YEUX GRIS ROUX	1,72 m BRUN YEUX ROUX
LIBERATION			
RESIDENCE DES LIBERES			
EPOUSE	Marguerite DUBOIS	Marie BURDOUX	Françoise MURAT
N° REGISTRE	32454	27638	32355
COTE S.H.D	1.O.162 /163	1.O.158	1.O.162 /163

NOM	QUEILLE	RAYNAL	RIOUX
PRENOM	Jean	Jean Louis	Léonard
SURNOM			
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	Jean	Jean Baptiste	Pierre
MERE	REBIERE	PAGES	TINET
PRENOM MERE	Jeanne	Marie	Françoise
METIER	Cultivateur	Propriétaire	Cordonnier
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	Noailhac	Varé / Lissac	Coudère (Tulle)
AGE	31 ans	24 ans	25 ans
CONDAMNE PAR	conseil de guerre	conseil de guerre	
LIEU DE CONDAMNATION	Oran (Algérie)	Grenoble	Tulle
DATE	23/04/1842	08/07/1823	18/12/1849
PEINE	10 ans	6 ans	6 ans
MOTIFS	Vol d'argent à un officier	Vol envers ses camarades	Vol avec récidive
DECES	05/01/1845	28/12/1838	15/07/1845
LIEU	Hôpital du bagne Toulon	Hôpital du bagne Toulon	Hôpital du bagne Toulon
SIGNALEMENT	1,67 m BRUN YEUX GRIS ROUX	1,71 m CHAT. CLAIR YEUX GRIS ROUX	1,72 m BRUN YEUX ROUX
LIBERATION			
RESIDENCE DES LIBERES			
EPOUSE	Marguerite DUBOIS	Marie BOURDOUX	Françoise MURAT
N° REGISTRE	32454	27638	32355
COTE S.H.D	1.O.162 /163	1.O.158	1.O.162 /163

NOM	VERNHE	VERNEJOL	VITRAC
PRENOM	Pierre	Michel	Jean
SURNOM			
ORIGINE	CORREZE	CORREZE	CORREZE
PÈRE	Gérard	Martin	Bernard
MERE	PASQUE	MARTINET	PAUMIER
PRENOM MERE	Toïnette	Marianne	Léonarde
METIER	Tailleur de pierres	Propriétaire/Maçon	Cultivateur
DOMICILE/LIEU DE NAISS.	Aubessac	St.Martin La Méanne (Tulle)	Brive
AGE	21ans	43ans	50ans
CONDAMNE PAR			
LIEU DE CONDAMNATION	St.Fleur	Tulle	Périgueux
DATE	13/02/1825	27/03/1846	05/01/1830
PEINE	8ans	Vie	5ans
MOTIFS	Vol avec effraction	Incendies volontaires	Bigamie
DECES		VERNEJOL	VITRAC
LIEU		Michel	Jean
SIGNALEMENT	1,70m BRUN YEUX GRIS		
LIBERATION	1841	CORREZE	CORREZE
RESIDENCE DES LIBERES	Limoges (remise de peine)	Martin	Bernard
EPOUSE	Marguerite LOUBRIAT	MARTINET	PAUMIER
N° REGISTRE	27640	Marianne	Léonarde
COTE S.H.D	1.O.158		

Christian Célérier

\*\*\*\*\*

**Ce bulletin existe grâce à la participation active de nos adhérents,  
 nous les en remercions.**  
**Pour toute reproduction d'articles, il est nécessaire d'en demander l'autorisation  
 aux auteurs et à Généalogie en Corrèze.**  
**Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.**

# Quand le marié avait 14 ans

Sous l'ancien régime, l'ordonnance de Blois de mai 1579 avait fixé la majorité matrimoniale à 25 ans pour les filles et 30 ans pour les garçons. Concernant les mineurs, l'accord des parents était nécessaire, sachant toutefois que leur présence à la cérémonie valait consentement.



En droit canonique, l'âge nubile et la majorité matrimoniale était de 12 ans pour les filles et 14 ans pour les garçons, avec autorisation parentale.

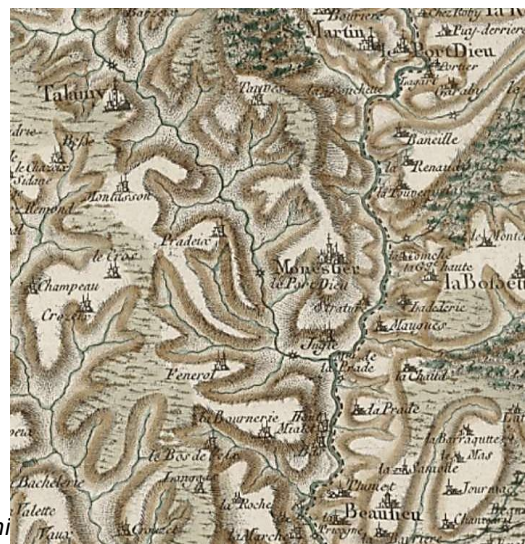
A compter du **20 septembre 1792**, l'âge de la majorité matrimoniale devient l'âge de la majorité civile (moment où une personne est considérée comme capable d'exercer ses droits sans l'aide de ses parents ou de ses tuteurs : capacité à se marier, à jouir de ses droits civiques et politiques...). Il est de 21 ans pour les filles comme pour les garçons. L'âge nubile est fixé à 13 ans pour les filles et à 15 ans pour les garçons.

Mais en ce 1<sup>er</sup> jour de juin de l'année 1790, **Pierre** qui a eu 14 ans le 13 avril, va épouser **Françoise** qui, elle, a passé le cap des 16 ans au mois de mars. Si le droit canonique est respecté, les mariages de garçons aussi jeunes sont assez rares. Quelle est la cause de ce mariage précoce ?

*Pierre et Françoise image générée par muryou-aigazou.com*

## I La Jeunesse

**Pierre** et **Françoise** sont tous les deux nés à Monestier-Port-Dieu en Corrèze. Lui, à Marigay (plus tard appelé Mériçal) ; elle, au moulin des Vanilles.



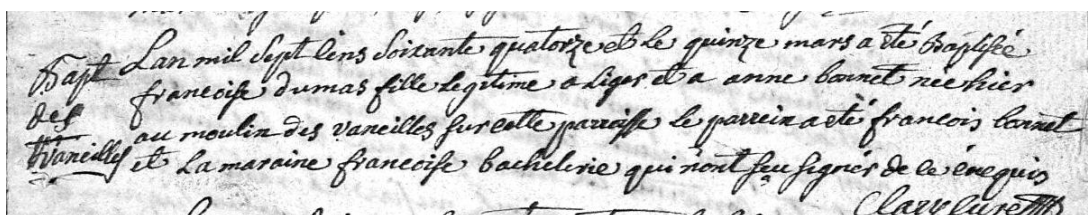
Carte de Cassini

Monestier-Port-Dieu tire son nom d'un tout petit monastère, fondé en 1060 par les moines de Port-Dieu (paroisse située au nord de Monestier).

La commune surplombe la Dordogne à l'est et est traversée par un de ses affluents, le Dognon.

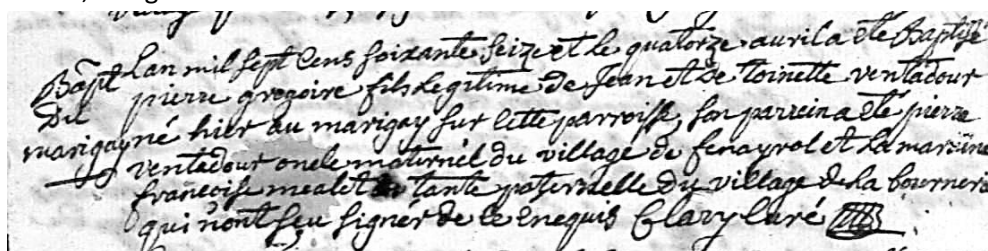
**Françoise Dumas** est née le 14 mars 1774.

AD19 p.30/222



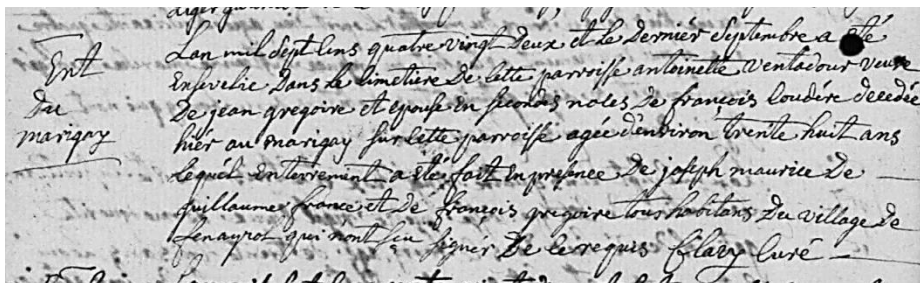
Le 13 avril 1776, vient au monde **Pierre** Grégoire. L'acte ne le mentionne pas, mais son père, Jean Grégoire est décédé 2 mois plus tôt, le 5 février 1776, à l'âge de 33 ans.

Acte de naissance, AD 19, registre Monestier 1690-1792 p. 50/221



C'est donc sans la présence d'un père que commence la vie de **Pierre**. Quatre ans plus tard, le 7 février 1780, sa mère, Antoinette Ventadour, se remarie avec un veuf du village, François Couderc.

Malheureusement, le sort s'acharne, et elle rend l'âme le 29 septembre 1782, 4 jours après avoir accouché d'un garçon décédé à la naissance.



Acte de sépulture, AD 19, registre Monestier 1690-1792 p 114/221

Damien Grégoire, un de ses oncles, est nommé tuteur et curateur de **Pierre**. C'est lui qui va l'accompagner à l'église le 1er juin 1790 après être passé chez le notaire afin de rédiger le contrat de mariage.

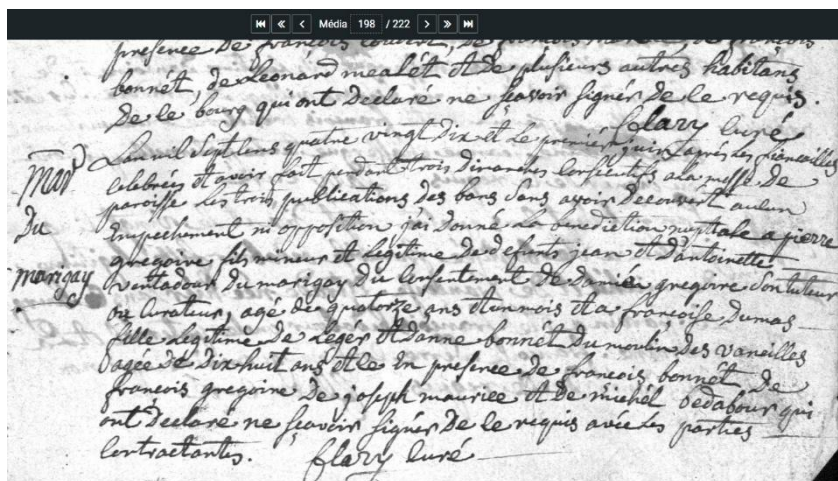
## II Le mariage

Le contrat de mariage est rédigé, le 1<sup>er</sup> juin avant midi, par le notaire royal Maître Marche, notaire à Thalamy, paroisse voisine de Monestier.

**Pierre** est donc sous l'autorité de son tuteur, Damien Grégoire. **Françoise**, quant à elle, est accompagnée de ses père et mère, Léger Dumas et Anne Bonnet.

Ces derniers ont constitué la dot de leur fille : 3 brebis et 3 agneaux, 1 chèvre, 12 brassées de toile, 1 nappe d'une brassée, 1 drap de 4 brassées, 1 coffre ferré fermant à clef, tout neuf, et la somme de 350 livres, payable en plusieurs fois.

Le futur couple aura également le droit de mouture des grains « gratis » au moulin des Vanilles, propriété des parents de Françoise.



Acte de mariage, AD19 p.198/222

## III La famille

Ensemble, **Pierre** et **Françoise**, ont au moins 4 enfants. Les registres de Monestier sont très lacunaires, et seuls les relevés de Généalogie en Corrèze permettent d'avoir leur date de naissance :

**Marguerite** née le 27 avril 1796,

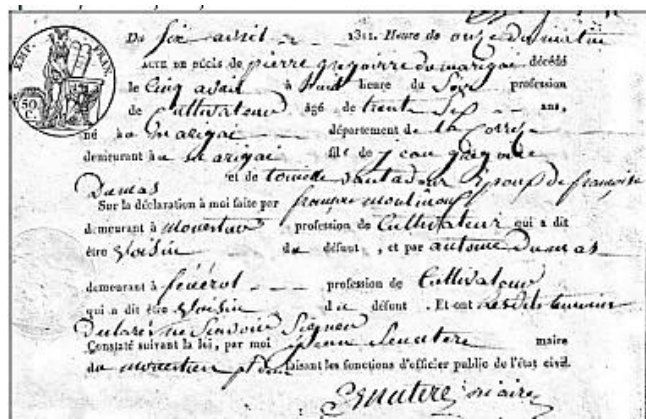
**Damien** né le 16 janvier 1798,

**Françoise** née le 13 novembre 1804,

**Toinette** née le 30 mars 1808.

Malheureusement, cette vie de famille, ne durera pas longtemps. En effet, le 5 avril 1811, **Pierre** décède à l'âge de 34 ans, presque au même âge que son père, mort, lui, à 33 ans.

**Françoise** lui survivra 24 ans. Elle assistera au mariage de leur fille **Marguerite** en 1813, mais aussi à ses funérailles 2 ans plus tard, à l'âge de 19 ans.



Acte de décès de Pierre, AD 19, 2 E 142 2 p 273

En 1822, c'est **Toinette** qui décède, à l'âge de seulement 14 ans.

Heureusement en 1823, **Damien**, son fils, épouse Marguerite Dallet. Ils auront 10 enfants, et **Françoise** connaîtra les 5 premiers.

Elle assistera également au mariage de sa dernière fille, **Françoise**, en 1826, avant de s'éteindre, en son domicile à Marigay le 24 janvier 1834, à l'âge de 59 ans.

**Françoise** était la petite-fille de ma Sosa 447, Marguerite Couderc.

Vous pouvez retrouver mes articles sur : <https://morvan-et-artense.over-blog.com/>

Josiane Plantard

# Un Blason ? Pourquoi pas le vôtre ?

En France, les blasons ne sont pas l'apanage de la noblesse. Chacun est aujourd'hui libre d'avoir son propre blason. La seule restriction à la possession d'un blason est de ne pas prendre celui d'autrui.

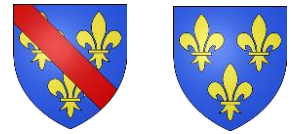
Qu'il soit héritage de ses ancêtres ou de sa propre création, qu'il soit personnel ou familial, le blason va constituer à symboliser son histoire, ses racines ou tout simplement ses goûts. Il sera l'image de la personne ou de la famille qu'il représentera.



Pour vous lancer dans l'« aventure » il faut prendre le temps de la réflexion, se livrer à un « remue-méninges » et rechercher toutes les idées de ce que l'on veut exprimer dans cet emblème. Est-ce son histoire sa personnalité, ses idées, ses valeurs ses goûts ? Ces recherches concerneront soit :

## Un blason familial

Au cours de recherches généalogiques, il est possible de retrouver un ancêtre avec un blason. Attention toutefois, vous ne pouvez prendre un blason identique que si vous êtes un descendant direct de cet aïeul. Si ce n'est pas le cas mais qu'il existe une filiation, vous pouvez choisir un ou plusieurs meubles de ce blason ou y ajouter un élément (la brisure). Comme le duc de Bourbon vis à vis du roi de France.



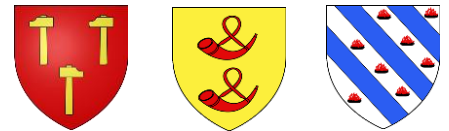
## Votre patronyme

Attention. une famille portant ou ayant porté un patronyme identique au votre n'est pas forcément apparentée avec vous. Il y a beaucoup d'homonymes avec des blasons différents. Pour évoquer le nom de famille, certains éléments du blason peuvent constituer des "armes parlantes". C'est à dire, qui expriment plus ou moins complètement le nom du possesseur.

Un lion pour Lyon, une tour pour La Tour d'Auvergne ou des chabots pour la famille Chabot.



La relation peut être plus approximative, tels des marteaux pour Martel, des cors pour Cornil ou des charbons pour Carbonnières (commune de Goulles).

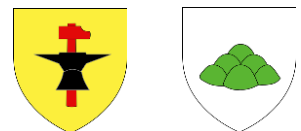


Un jeu de mot peut parfois évoquer le patronyme comme les trois miroirs de la famille Mirambel (mire en belle), commune de Champagnac-la-Noaille, tout comme un rébus, un M et une vache pour la commune de Millevaches ou un rat et un cygne pour Racine



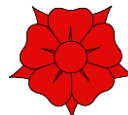
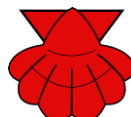
## Étymologie

Le nom peut aussi être évoqué par une représentation étymologique comme Lefebvre serait un ancien forgeron ou Laumond ou Dumont aurait habité sur un mont ou près d'un mont.



## Son prénom

Dans le cas d'un blason personnel, on pourra évoquer son prénom soit phonétiquement (un loup pour Lou), soit symboliquement (une fleur de capucine pour Capucine ou un lion pour Léo) soit en référence au saint patron (une clef pour Pierre, une coquille pour Jacques, une rose pour Marie ou une roue pour Catherine).

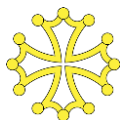


## Origines géographiques

Un lieu, une ville, une région ou un pays peuvent avoir du sens pour soi ou sa famille, s'il évoque ses origines, sa naissance, sa résidence ou son attrait.

Cela peut être aussi la mer, la montagne, un mont, une vallée, une rivière ...

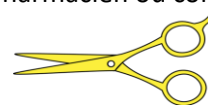
Attention, il n'est pas possible de représenter l'emblème intégral du lieu armorié. On pourra toutefois prendre un élément significatif. C'est ainsi que l'on pourrait prendre la croix de Toulouse ou celle du Portugal, la moucheture d'hermine pour la Bretagne mais aussi pour le Limousin. La pomme du Limousin ou la noix du Périgord peuvent également rappeler une origine.



## Références professionnelles

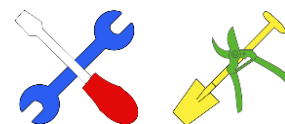
Que ce soit le métier de sa famille, de ses parents, le sien ou celui que l'on souhaiterait exercer, une profession peut être importante dans son histoire.

Ce métier sera évoqué par des outils représentatifs (par exemple, boulanger, menuisier, pharmacien ou coiffeuse)



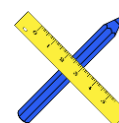
## Activités de loisirs

Même si ce n'est pas toujours considéré comme un loisir la passion pour le bricolage ou le jardinage peut vous identifier :



Que vous les pratiquiez ou que vous les aimez, certaines activités sont importantes pour vous et seront représentées par des objets caractéristiques.

Il en est ainsi du sport, de la musique, de la danse, de la peinture ou du dessin ...



## Ce qui vous caractérise le mieux

C'est un animal (chat, chien, éléphant ou poisson rouge...) un être légendaire (licorne, dragon, sirène, ange ou démon...), une plante (arbre, pommier, chêne, rose, épi de blé ou champignon...) ou un objet (marteau pinceau, fer à cheval, chapeau ...), que vous aimez.



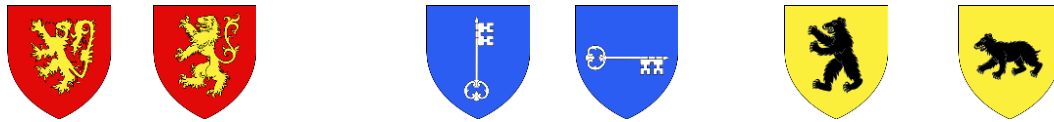
L'animal peut être représenté entier ou seulement en partie (tête, patte...). La plante sera dessinée seule ou par ses rameaux, ses feuilles, ses fleurs ou ses fruits.



Est-ce que vous les voulez seuls ou en nombre ?



Quel que soit le meuble que vous choisissiez, que ce soit un être vivant ou non, sachez qu'il n'y a pas de représentation type dictée par une règle héraldique. Un outil par exemple peut être stylisé ou dessiné de façon réaliste selon vos souhaits. Un lion ou un loup peut être hyper stylisé comme dans les armoriaux médiévaux ou bien fait de manière réaliste. Cela n'a aucune importance. Ce n'est qu'une affaire d'esthétique. Le tout est de reconnaître le lion et de ne pas le confondre avec un gros chat ou une belette. Il y a cependant des règles héraldiques liées à la position que doit avoir le meuble. Ainsi, un meuble pourra être posé en pal (vertical) ou en fasce (horizontal). Un animal sera rampant ou passant.



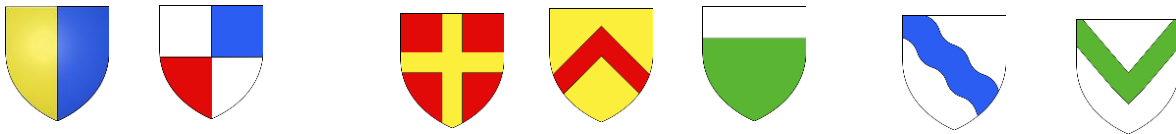
### Et pourquoi pas votre signe du zodiaque ou chinois

Pour les signes du zodiaque, la représentation peut être réaliste ou symbolique, le capricorne par exemple. Pour la Chine, 2026 est l'année du cheval.



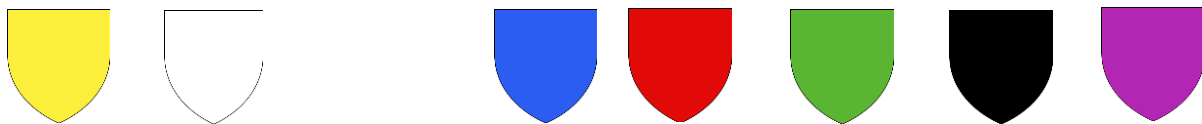
### Les partitions et les pièces

Elles permettent de compartimenter la surface de l'écu pour agencer les différents meubles choisis. Les pièces peuvent aussi avoir une signification, comme la bande ondulée évoque l'eau ou le chevron renversé la lettre V.

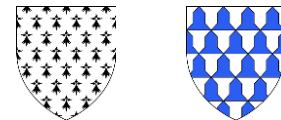


### Les couleurs

Comme vous le savez, peut-être, en héraldique, il n'y a que sept couleurs réparties en deux groupes, les métaux (l'or et argent) les émaux (azur, gueules, sinople, sable, et pourpre) auxquels on ajoute quelquefois orangé et carnation.



Il y a également deux fourrures (hermine et vair) avec des déclinaisons.



Certains auteurs donnent des valeurs symboliques aux couleurs. Apparues au XVIème siècle, elles n'ont pas de vraies significations héraldiques. Vous pouvez toutefois les choisir avec une signification personnelle.



Pour la répartition des couleurs dans les différents éléments du blason, il est impératif de respecter la règle de contrariété des couleurs qui impose de ne jamais mettre métal sur métal et émail sur émail.

### Finalement

Il conviendra de hiérarchiser et de choisir les éléments qui vous paraîtront essentiels. Idéalement, retenir 2 à 3 idées, 2 ou 3 figures et choisir de 2 à 4 couleurs.

Nous sommes dans une démarche graphique et l'objectif est d'avoir un résultat qui devra être :

- Facilement lisible (avec le langage héraldique).
- Rapidement identifiable.
- Mémorisable.

**Un blason doit intriguer celui qui le voit, être tout à la fois simple, original et esthétique.  
Il doit également respecter les règles de l'héraldique**

**Bienvenue et bon courage pour l'aventure héraldique**

Mais sachez que **vous n'êtes pas seule, vous n'êtes pas seul**, "Généalogie en Corrèze" est là pour vous aider et je suis à votre écoute pour réaliser le blason qui vous correspondra et que vous utiliserez.



**Jacques Vigneron**

# Us questions, nos réponses

Chers Adhérents

Pour répondre à vos questions, il est parfois nécessaire d'effectuer des recherches aux AD.

Or, depuis la mise en ligne du moteur de recherche des fonds notariaux, nous constatons un afflux de demandes de documents.

De plus, la salle de lecture des AD a été fermée pendant plusieurs semaines à la suite d'un dégât des eaux et aux réparations consécutives.

Ce qui perturbé notre activité et généré des retards.

Face à ce fait, nous devons vous préciser notre organisation qui vient en complément de celle du personnel des AD.

Le principe en est le suivant :

- Le personnel des AD ne fait pas de recherches mais les documents clairement identifiés par vos soins peuvent leur être commandés selon la procédure décrite sur leur site sous l'onglet : informations pratiques / grille tarifaire.

**Pour une somme modique vous aurez satisfaction bien plus vite qu'en vous adressant à nous.**

- Lorsque vous rencontrez des difficultés à trouver ou identifier les documents qui vous semblent utiles à poursuivre vos généalogies, nous pouvons effectuer les recherches nécessaires.

Nos bénévoles se rendent aux AD au moins une fois par mois, ils n'y disposent d'aucun passe-droit et doivent se conformer, comme tout lecteur, au règlement de consultation des documents limitée à 10 par ½ journée.

**Nous sommes donc contraints de prioriser et limiter les demandes à 3 par demandeurs et par mois.**

**Je vous remercie pour votre compréhension.**

Jean Louis Dentrygues

## Légende :

° : né	+ : décédé	X : mariés ou mariage	perm. X : permission de X
CM : contrat de X	fs : fils    fa : fille	/1750 : avant 1750	1750/ : après 1750
1750/1775 : entre 1750 et 1775	ca : environ	Par : parrain	Mar : marraine

*Les personnes qui souhaitent recevoir des documents à retirer aux archives de Corrèze peuvent en faire la demande (sauf les documents disponibles sur le site [www.archives.cg19.fr](http://www.archives.cg19.fr) pour les adhérents informatisés)*

**Pour François Xavier BILLIET 06500 MENTON    Par : Danièle PAUTY**

**Q26/17** : Auriez-vous la possibilité de m'adresser une copie des deux testaments dont les relevés figurent en pièces jointes, et que j'ai trouvés sur le site My Heritage : de Louise FAVEDE +06/01/1782 à Brive et de Pierre DEYNES + 08/07/1774 à Brive. Notaire : Me GUITARD.

**R26/17** : Le testament de 1782, l'année manque chez Me Guitard.

**Pour Michel BUGE 44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE    Par : Danièle PAUTY**

**Q25/61-1** : Testament de Jean VAUZOUR en avril 1775 CHEZ Mr QUEYRIE à Ste Féréole

**R25/61-1** : testament adressé à l'intéressé.

**Pour Frédéric CHENUT 75012 PARIS    Par : Jacqueline DUSART**

**Q26/18** : Rech ° et + de Martial CHENUT X le 19/07/1756 à Eyburie avec E. LACHAUD + 24/12/1782 Eyburie.

**R26/18** : Rien trouvé le mariage du 19/07/1756 à Eyburie sous le nom de Martial SENUT.

**Pour Pierre DUMOULIN 19360 MALEMORT    Par : Aline LEFEBVRE**

**Q26/13-0** : Rech ASC d'Henry DUMOULIN +17/06/1788 à TULLE et de Marie COLAN + 7/05/1788 Tulle ou COLARD ou CELAUR

**R26/13-0** : Recherche avec Christian GALLO qui a trouvé les enfants du couple : Henri-Louis °6/01/1779 à TULLE, Marianne ° 27/12/1787 Tulle paroisse St Pierre, Jacques °17/10/1781 Tulle. Thomas + à 14 ans le 13/12/1790 Tulle. Information envoyé à l'adhérent sur le métier de platiner par CH. GALLO.

**Pour Pierre DUMOULIN 19360 MALEMORT    Par : Danièle PAUTY**

**Q26/13-1** : Rech + de Marie-Jeanne COULART épouse d'Henri DUMOULIN sur TULLE.

**R26/13-1** : + de Marie-Jeanne COULART le 07/05/1788 à Tulle paroisse St Pierre, p 251 épouse d'Henri DUMOULIN.

**Pour Pierre DUMOULIN 19360 MALEMORT Par : Christian GALLO**

**Q26/13-2** : Rech + d'Henri DUMOULIN époux de Marie-Jeanne COULART sur Tulle.

**R26/13-2** : + le 17/06/1788 à Tulle d'Henri DUMOULIN époux de Marie-Jeanne COULART

**Pour Michel FUMERON 19100 BRIVE LA GAILLARDE Par : Aline LEFEBVRE**

**Q26/12** : Rech + de AUJOL Léopold, Joseph ° 25/11/1885 à Brive.

**R26/12** : D'après son acte de naissance à Brive le 25/11/1885 dans l'émargement : son décès à DRANCY le 20/12/1946.

**Pour Francis LANDREAUD 160990 SAINT LIZIER Par : Danièle PAUTY**

**Q26/16** : Rech CM lu sur GENEABANK chez Mr MATERRE du mariage de FARGEAS Jean avec Léonarde BOISSY : le 16/07/1724 au Lonzac.

**R26/16** : Voici l'enregistrement de ce CM, mais le notaire MATERRE n'est pas répertorié, ses archives sont perdues.

**Pour Sonia PÉRIGAUD 77185 LOGNES Par : Aline LEFEBVRE**

**Q26/23** : Rech infos sur le jeune frère Jean NEGRERIE de ma grand-mère Henriette NEGRERIE épouse BICHOT : Il est + à Madranges à 29ans, ainsi que ses 2 filles.

**R26/23** : Sur les TD DE Madranges 2E TD/269/3 vous trouverez Negrerie Paulette, Renée + 3/11/1933 à Madranges, sa sœur Paulette Andrée + 29/08/1935, puis Jean NEGRERIE + le 29/01/1941. Demandez les actes à la mairie concernée.

**Pour Dominique SALEUN 06400 CANNES Par : Aline LEFEBVRE**

**Q26/21** : Informations sur la famille DE PLAS de ST SALVADOUR d'où François praticien ° 1615 et + 19/05/1679 même lieu à "Plounazel" X avec Huguette MAROT. Il semblerait que François ait pour ancêtre un noble fils cadet de la famille DE PLAS (Pierre ou Annet, ° naviguant entre Curemonte et le nord de Tulle. A-t-il des liens avec la famille PLAS de Corrèze : Jean PLASSE, apothicaire X avec Marie DUMOND.

**R26/21** : En consultant la naissance de Léonard PLAS le 22/02/1639 à St Salvadour vue 44 : Léonard PLAS fils de François et Huguette MAROT : parrain : Léonard PLAS : père de François et marraine : Isabeau VIALANEEIX-VIALANEYS : mère d'Huguette. Revoir les registres anciens sur cette commune en faisant un dénombrement.

**Pour Jorge THEIL Par : Christian GALLO**

**Q26/19-0** : Rech X de THEIL Jacob avec LAMBERT Catherine ils sont partis au CHILI

**R26/19-0** : Jacob appelé Santiago THEIL ° à Chenailier-Mascheix le 9/06/1843 X à Bordeaux le 2/11/1867, section 3D vue 177/221 avec Catherine LAMBERT° 6/11/1850 à St André de Cubzac.

**Pour Jorge THEIL Par : Aline LEFEBVRE**

**Q26/19-1** : Rech parents de Jacob-Santiago THEIL ° 9/06/1843 à Chenailier -MARCHEIX.

**R26/19-1** : Jacob - Santiago THEIL ° 9/06/1843 à Chenailier-Mascheix fils de François ° 2/12/1809 même lieu et de LAPART Antoinette °20/11/1819 X le 22/08/1842 à Chenailier-Mascheix.

## QUESTIONS SANS RÉPONSES

**QR26/14 de : Godefroy LISSANDRE 94270 LE KREMLIN BICÊTRE**

Recherche d'actes concernant 2 frères LISSANDRE Jean et Jean Pierre à Tarnac nés en 1870 et 1871 : acte de décès de l'un et acte de mariage de l'autre.

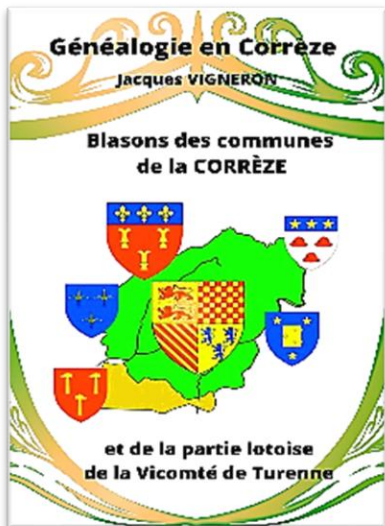
**QR26/15 de : Cyrille VIGORIE 94610 SAINT MANDÉ**

Je suis coincé dans ma recherche généalogique sur la famille Déltréal, famille de ma grand-mère paternelle (Solange Déltréal née en 1923 à Brignac la Plaine).

Je ne sais si vous utilisez Geneanet mais si c'est le cas, mon arbre est en accès libre. La personne souche est mon père sculpteur décédé François Vigorie pour lequel vous étiez gentiment venu lors de l'exposition posthume organisée par la ville de Brive.

J'ai remarqué que l'acteur Pierre Mondy (de son vrai nom Pierre Cucq) avait une mère qui portait le nom de famille Déltréal (Marguerite Déltréal née en 1889).

Ce serait intéressant et amusant de les relier. Mais je coince. Son arbre est également en ligne. J'ai remarqué aussi que son arrière-arrière-grand-mère était une Bosredon (Marguerite Bosredon 1804-1837) or dans la famille de ma grand-mère il y avait des Bosredon (côté Déltréal justement : Marie Bosredon née 1870 mère d'Henri Déltréal, père de ma grand-mère Solange Déltréal). Mais je n'arrive pas quand même à les relier.



## « Recueil des blasons des communes de la Corrèze et de la partie lotoise de la Vicomté de Turenne »

Ce recueil est l'aboutissement de plus d'une année de travail de Jacques Vigneron qui en a dessiné tous les blasons avec l'accord des 274 communes intéressées.

Généalogie en Corrèze a soutenu et encouragé ce projet en mettant les moyens nécessaires à la réalisation et l'édition

Pour une commune, le blason est le symbole de l'attachement à son histoire et pour ses habitants, c'est le symbole d'identification à un territoire.

Ce recueil n'est pas seulement un catalogue d'armoiries, c'est aussi un ouvrage de vulgarisation qui, par des termes simples et des exemples concrets, permettra à tout un chacun de s'initier à la science héraldique.

Ce recueil est disponible au local de l'Association (122 rue Pierre Chaumeil, 19100 Brive) au prix de 14 €, ou peut vous être envoyé avec une participation aux frais (voir bon de commande ci-dessous).



### Bon de commande : « Blasons des communes de la CORRÈZE et de la partie Lotoise de la vicomté de Turenne »

Mme. M. : **Nom** : ..... **Prénom** .....

**Adresse** : .....

**Code postal** : ..... **Ville** : ..... **Tel** : .....

**Courriel** : .....

**Je souhaite commander 1 exemplaire du recueil, 14€ + 4,70€ de frais d'envoi  
soit : 18,70€**

**(Pour commander plusieurs recueils, veuillez nous contacter afin de calculer au plus juste les frais d'envoi)**

**Règlement par chèque libellé à l'ordre de : « Généalogie en Corrèze »**

Date :

Signature :

Expédier ce bon de commande et le chèque à :

**GÉNÉALOGIE EN CORRÈZE** : Maison des Associations, **Boîte n° 23**, 11 place Jean-Marie DAUZIER, 19100 BRIVE

**Courriel** : [genealogie-en-correze@orange.fr](mailto:genealogie-en-correze@orange.fr)

**Site** : [www.genealogieencorreze.eu](http://www.genealogieencorreze.eu)

**Tél** : 05 55 24 16 93



# Formulaire pour vos prochaines Questions

## Recherche

Naissance  Ascendance  Descendance  Contrat de mariage   
Décès  Mariage  Renseignements  Autres

## Personne concernée par la recherche

Prénom : ..... Nom : .....

Profession : ..... Domicile : .....

Né(e) le<sup>1</sup> : ..... Lieu<sup>2</sup> : .....

Décédé(e) le<sup>1</sup> : ..... Lieu<sup>2</sup> : .....

Fils/Fille de : ..... Et de : .....

## Union

Date : ..... Lieu : .....

CM (si connu : Nom et résidence du notaire) : .....

## Conjoint(e)

Prénom : ..... Nom : .....

Profession : ..... Domicile : .....

Né(e) le<sup>1</sup> : ..... Lieu<sup>2</sup> : .....

Décédé(e) le<sup>1</sup> : ..... Lieu<sup>2</sup> : .....

Fils/Fille de : ..... et de : .....

## Informations complémentaires utiles à la recherche

.....  
.....

## Demandeur

Si vous êtes adhérent, votre N° : ..... Date de la demande : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Téléphone : .....

Adresse : ..... CP : .....

Ville : ..... Courriel : .....

Après enregistrement, votre demande sera traitée par les membres bénévoles de l'association. Ceux-ci vous répondront directement. Merci de les contacter en retour, tout remerciement les encouragera à poursuivre et vous accompagner dans vos recherches.

1 : Ex : date exacte : 1830 ; vers 1830 : ca 1830, avant 1830 : /1830 ; après 1830 : 1830/, entre 1830 et 1840 : 1830/1840

2 : Indiquer le lieu et éventuellement la paroisse (avant 1789) ou la commune.

Rayez les mentions inutiles



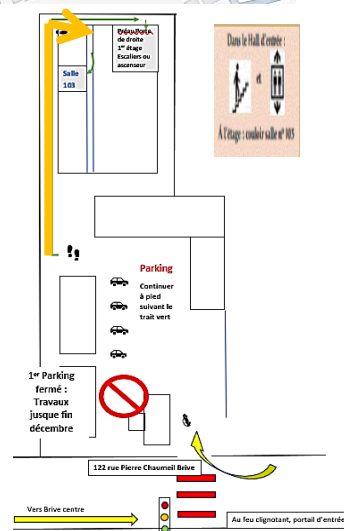
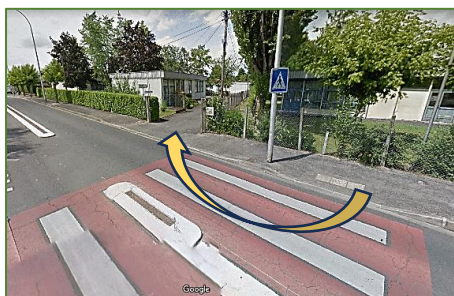
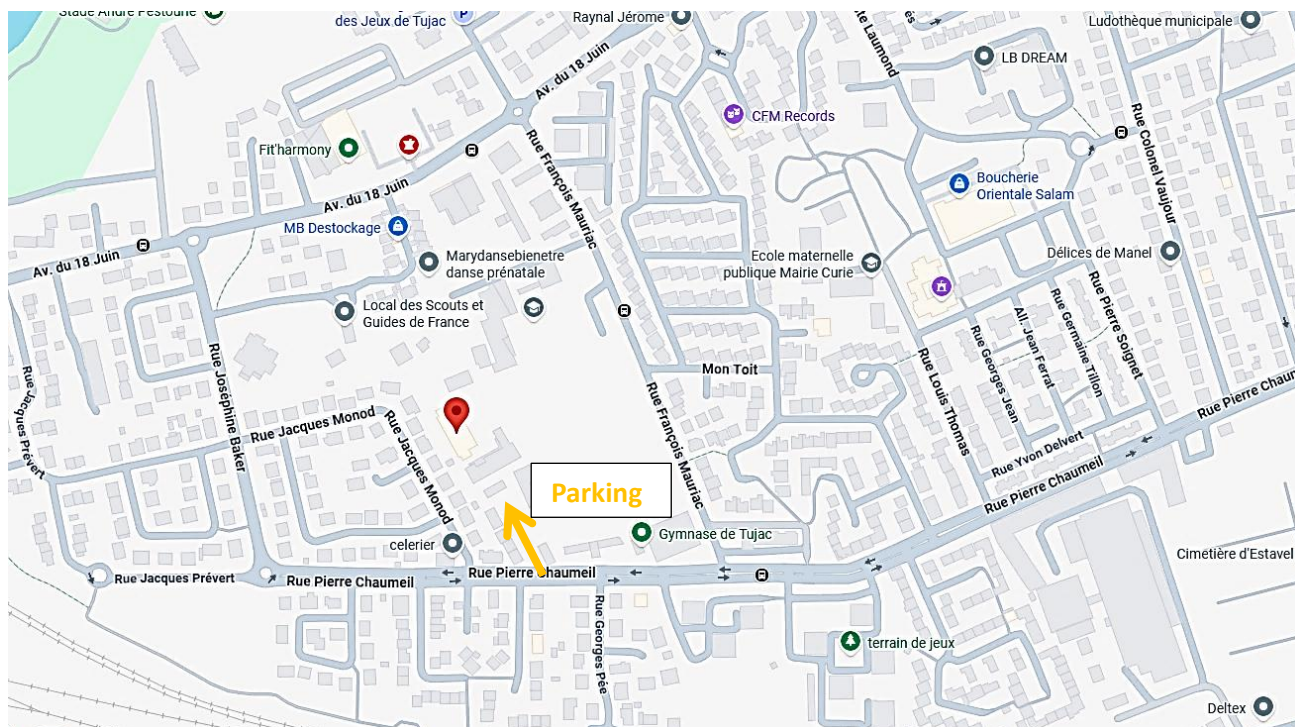
# Nos Partenaires



## Plan d'accès au local, 122 rue Pierre Chaumeil, Brive

**Attention : Entrée délicate entre les plots !**

Lien : <https://goo.gl/maps/4Eny6v3kBHUpt9cr7>



4<sup>ème</sup> de couverture : Jacques Vigneron

# MALEMORT

La commune de de Malemort est constituée des anciennes communes de Malemort sur Corrèze et de Venarsal.

## Malemort sur Corrèze :

« Fascé d'argent et de gueules de six pièces, les fascés d'argent chargés de neuf quintefeuilles de gueules, posées 4, 3, 2. »



## Venarsal :

« D'or à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'argent et accompagnée de trois mouchetures d'hermine de sable. »

## Les armoiries de Malemort-sur-Corrèze

En 1982, à l'initiative de la municipalité, l'association « Les Amis de Malemort » engagea une démarche pour doter la commune de véritables armoiries officielles. Pour ce faire, elle sollicita les travaux de deux éminents héraldistes, Madame et Monsieur Merceron qui œuvraient au sein de l'association Lémouzi à la constitution d'un ouvrage regroupant les blasons de toutes les communes de la Corrèze. Ils menèrent des recherches approfondies sur le blason de la famille seigneuriale de Malemort.

Au XIII<sup>ème</sup> siècle les armes des seigneurs de Malemort retrouvées sur des sceaux sont très variées et absentes de couleurs. Parmi ceux-ci un sceau de 1229 présente un écu "fascé de six pièces, les fascés, 1, 3, 5, chargés de marguerites" (ci-dessous).

("sigillographie du Bas Limousin" de 1886 par Philippe de Bosredon et Ernest Rupin)



Par ailleurs de nombreux auteurs (Justel, Nadaud, Rietstap, Bergues-Lagarde, Quiel, Bosredon, Rupin) donnent comme armes aux Malemort, "fascé d'argent et de gueules de six pièces" (sans les marguerites) semblable à la version de 1278 (ci-dessus).

Après avoir pris connaissance de l'étude et des propositions de Monsieur Merceron, le conseil municipal de la commune de Malemort sur Corrèze a adopté par une délibération du 23 décembre 1983 le blason « Fascé d'argent et gueules de six pièces, les fascés d'argent chargés de neuf quintefeuilles de gueules posées 4, 3, 2. »

## Les armoiries de Venarsal

Le 7 février 1984, le conseil municipal a adopté comme blason communal, "d'or à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'argent et accompagnée de trois mouchetures d'hermine de sable" qui sont les armes des Lestrade de La Cousse.

Il est écrit sur le site de la mairie :

"Née le 1er janvier 2016, la Commune Nouvelle de Malemort est le fruit de la fusion entre Malemort-sur-Corrèze et Venarsal. Cette union entre deux territoires chargés d'histoire s'incarne notamment à travers leurs blasons respectifs, véritables témoins d'une mémoire locale et de traditions ancestrales."

Mais pour illustrer une vraie union, ne pourrait-on pas envisager un nouveau blason les rassemblant ?

